Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine d'Edmonton

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

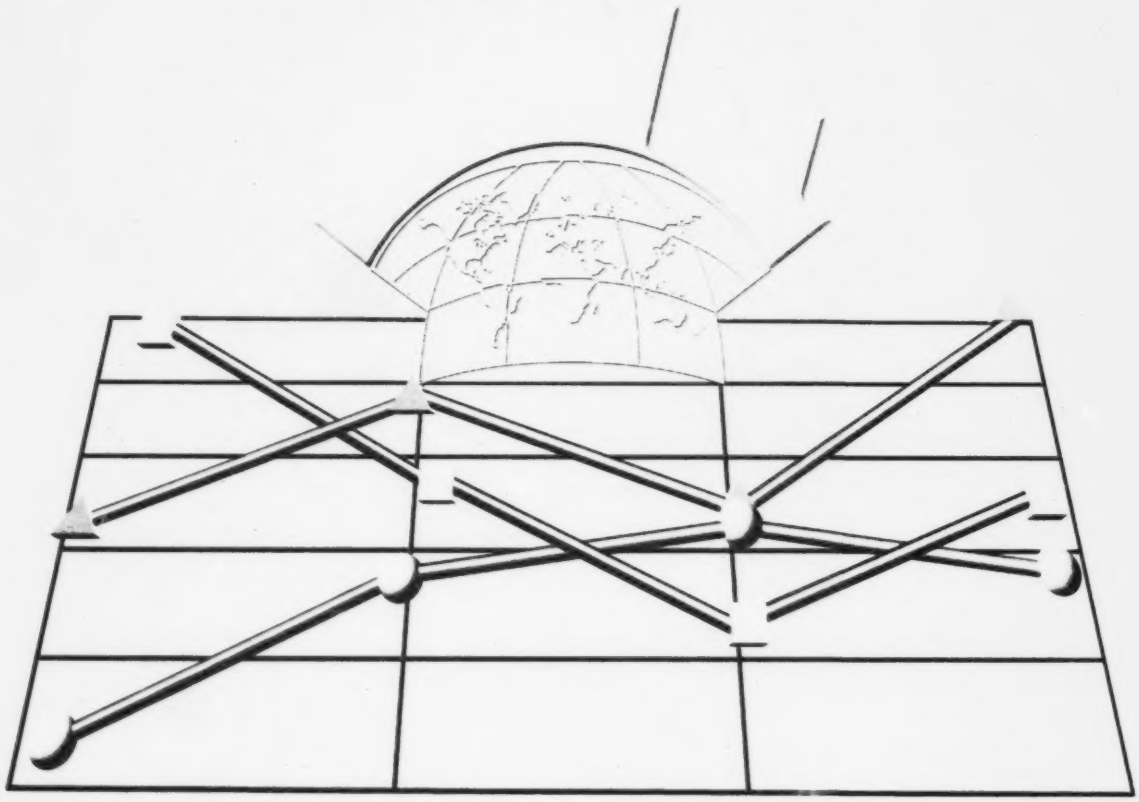

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-20/6-2000F
ISBN 0-662-85134-X

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Edmonton Metropolitan Area: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

IMPRIMÉ AU CANADA
PRINTED IN CANADA

103-01003

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE D'EDMONTON

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur.
Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS ix

POINTS SAILLANTS xii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

158 000 immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton 1
Proportion stable de la population 2
Quatre immigrants sur dix sont arrivés après 1980 3
Proportion assez stable des immigrants de l'Alberta 4
67 200 nouveaux immigrants : huit pour cent de la population 5
La grande majorité des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 8

Origine, destination et catégorie d'immigrants 8

Les origines asiatiques dominent 8
Les pays de naissance des nouveaux immigrants sont diversement représentés à Edmonton 10
La grande majorité a été admise dans la catégorie de la famille et la composante économique 12

Âge et sexe 14

Moins d'enfants, plus de personnes de 25 à 44 ans parmi les nouveaux immigrants 14
Les femmes plus nombreuses que les hommes 16

Langue et scolarité 17

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français 17
Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison 19
Niveau de scolarité analogue 20
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie 22
Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire 24

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 25

Familles et ménages – liens entre les personnes 25

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 25
Les nouveaux immigrants ont plus tendance à vivre dans des familles élargies 26

Familles 28
25 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton 28
Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 30
Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison 31
La majorité des nouveaux immigrants ont un nouvel immigrant pour conjoint 32

Ménages 34
29 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton 34
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 36
Les ménages de nouveaux immigrants ont tendance à compter un grand nombre de personnes 38
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 39

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 40

Vie active 40
Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour 40
Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité 42
La connaissance de l'anglais : un facteur important 44
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 46
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 49

Les emplois des nouveaux immigrants 50
Les immigrants très récents travaillent plus souvent à temps partiel 50
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation 51
De nombreux immigrants dans le secteur de l'accueil et des autres services 54
Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 56
L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée 58

PARTIE E : REVENU 60

Sources et niveau de revenu 60
Sources de revenu liées à l'émigration 60
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 62
Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 63
Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées 64

La répartition du revenu 66
Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 66
La moitié des ménages de nouveaux immigrants gagnent moins que 40 000 $ 67
Une forte proportion des nouveaux immigrants ont un faible revenu 68

PARTIE F : LOGEMENT 71
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 71
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 72
Le tiers des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu 73
Les logements des nouveaux immigrants sont de qualité légèrement supérieure 74
Les nouveaux immigrants sont assez souvent propriétaires 75

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 8

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine d'Edmonton, 1996 11

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine d'Edmonton, 1981-1995 12

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 16

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 20

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 21

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 23

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 24

Tableau C.1 : Conditions de logement, selon l'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 25

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 27

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 29

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 33

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 35

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 37

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 38

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 39

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 40

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 42

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 44

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 46

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, région métropolitaine d'Edmonton, 1996 47

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 48

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 49

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 50

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 51

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Tableau D.12 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 60

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 62

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 63

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 64

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage) 66

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage) 67

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 69

Tableau E.8 : Personnes vivant dans les familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 70

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 71

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 72

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage) 73

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Alberta résidant dans la région métropolitaine d'Edmonton, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 7

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des natifs du Canada – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 14

Figure B.2 : Proportion des hommes et des femmes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 17

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 19

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 26

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 30

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 32

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 41

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 43

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Figure D.4 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un diplôme universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 59

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 69

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 75

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région d'Edmonton lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de plus subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région d'Edmonton fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes

thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Edmonton vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions de notions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés avant 1981 sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les natifs du Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fait ressortir des écarts importants, on traite séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR d'Edmonton englobait les municipalités suivantes : Edmonton, Bruderheim, Strathcona County, Fort Saskatchewan, Sturgeon, St. Albert, Gibbons, Redwater, Bon Accord, Morinville, Legal, Leduc, Leduc County No. 25, Beaumont, New Sarepta, Devon, Calmar, Thorsby, Golden Days, Warburg, Spruce Grove, Parkland County, Entwistle, Seba Beach, Wabamun, Edmonton Beach, Stony Plain et Spruce Grove. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom d'Edmonton la RMR d'Edmonton ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine d'Edmonton (« Edmonton » en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'« immigrants très récents », d'« immigrants les plus récents » ou de « tout nouveaux immigrants ».

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation est long. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent. À Edmonton, cependant, une proportion relativement forte de nouveaux immigrants admis dans la composante économique touchent des revenus de placements et possèdent leur maison.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Edmonton comptait 67 200 nouveaux immigrants, soit 3,2 pour 100 de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, quatre immigrants sur dix établis à Edmonton (42 pour 100) et huit pour cent de la population de la région métropolitaine.

- Sur cinq immigrants admis pendant les années 1980, quatre avaient obtenu la citoyenneté canadienne lors du recensement de 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants vivant à Edmonton viennent de toutes les régions du globe, mais ils sont surtout d'origine asiatique. Les cinq principaux pays sources des tout nouveaux immigrants d'Edmonton, où sont nés la moitié d'entre eux, sont des pays d'Asie.

- Quatre nouveaux immigrants sur dix ayant eu Edmonton comme destination ont été admis dans la catégorie de la famille. Un peu plus du tiers ont été admis dans la composante économique. Les réfugiés ont représenté 20 pour 100 des personnes admises entre 1981 et 1996.

- Quarante-huit pour cent des nouveaux immigrants ont de 25 à 44 ans, et 12 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Ces groupes correspondent respectivement au tiers et au quart des personnes nées au Canada qui vivent à Edmonton. Cinquante-trois pour cent des nouveaux immigrants sont des femmes, soit un pourcentage plus grand que chez les natifs du Canada.

- Quatre-vingt-cinq pour cent des personnes admises entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 94 pour 100 chez les 15 à 24 ans et d'un peu plus du tiers chez les personnes âgées.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison deux sur trois des immigrants les plus récents n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Le niveau de scolarité des nouveaux immigrants installés à Edmonton est analogue à celui des natifs du Canada, mais la proportion de ceux qui sont titulaires d'un grade universitaire et de ceux qui n'ont fait que des études primaires est plus élevée. Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des spécialistes du génie et des sciences physiques. La proportion des adultes qui font des études est élevée.

Familles et ménages (partie C)

- Les nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, sont très peu nombreux à vivre seuls. Parmi ceux qui vivent avec des personnes apparentées, environ un sur six vit dans une famille élargie, soit deux fois plus que chez les personnes nées au Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela à un stade plus avancé de la vie des parents. Les familles de nouveaux immigrants âgés comptent aussi un nombre légèrement plus élevé d'enfants que les familles d'origine canadienne.

- On compte relativement moins de familles monoparentales chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

- Les ménages de nouveaux immigrants comptant ou non d'autres Canadiens forment neuf pour cent de l'ensemble des ménages d'Edmonton. Les ménages constitués d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent moins de la moitié des ménages de nouveaux immigrants et quatre pour cent de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas d'un ménage de nouveaux immigrants sur cinq, mais de seulement un sur seize dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent beaucoup plus de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- L'adaptation des immigrants à la vie économique se fait lentement. Par rapport aux personnes nées au Canada et à celles qui sont arrivées avant 1981, les immigrants admis pendant les années 1990 affichent un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur; leurs emplois nécessitent en outre un niveau de compétence moins élevé. Ceux qui ont été admis pendant les années 1980 se situent à un niveau intermédiaire.

- L'étroite analogie que l'on constate entre les personnes ayant immigré avant 1980 et les natifs du Canada, en ce qui touche l'activité sur le marché du travail et le niveau de compétence, semble indiquer que la grande majorité des nouveaux immigrants finiront par s'adapter et par participer pleinement à la vie économique.

- La tendance à présenter au départ un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé, puis à rejoindre les taux enregistrés par les natifs du Canada et les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures, s'observe chez tous les groupes d'âge, les deux sexes et tous les niveaux de scolarité sauf le plus faible. Les disparités entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada ont tendance à être moins marquées chez les hommes que chez les femmes.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des tout nouveaux immigrants, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants tendent à exercer, plus que les personnes nées au Canada, des professions dans les ventes et services et les industries de transformation ainsi que dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux à occuper des emplois dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, les services aux entreprises, le secteur public, la construction et le transport. Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence relativement faible; leurs compétences ne sont pas pleinement exploitées.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les immigrants les plus récents ont gagné en moyenne la moitié de ce qu'ont gagné les personnes nées au Canada; ceux ayant été admis pendant les années 1980, environ les trois quarts. La proportion des personnes ayant un revenu d'emploi, de même que la proportion de celles touchant un revenu d'une autre source privée, tel un revenu de placement et de pension, est plus faible chez les nouveaux immigrants.

- Les transferts gouvernementaux forment une partie plus importante du revenu des ménages de nouveaux immigrants de moins de 65 ans que de celui des natifs du Canada du même groupe d'âge, mais ils représentent une part beaucoup plus faible du revenu des ménages de personnes âgées dont l'arrivée est récente.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps : alors que la moitié des immigrants les plus récents ne disposent pas d'un revenu ou gagnent en deçà de 10 000 $, moins du quart des immigrants arrivés avant 1981 se retrouvent dans cette situation. Les ménages de nouveaux immigrants ont un niveau de revenu moyen légèrement plus élevé que les ménages d'origine canadienne; la répartition des revenus par tranche est par ailleurs analogue.

- Une forte proportion des immigrants très récents (un peu plus du tiers) disposent d'un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans des familles, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans des familles. Cette proportion baisse à mesure que s'allonge la durée du séjour : elle est la même pour les immigrants arrivés avant 1981 que pour les personnes nées au Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit que les natifs du Canada. Le quart des ménages de nouveaux immigrants vivent dans des logements abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de quatre pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Environ le tiers des ménages composés d'immigrants très récents logent à l'étroit. Cette situation est plus répandue chez les ménages de nouveaux immigrants qui comprennent un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants ont légèrement plus tendance que les ménages d'origine canadienne à consacrer une part importante de leur revenu au logement. Le tiers des ménages de nouveaux immigrants affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement, contre le quart des ménages d'origine canadienne. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion est de 46 pour 100.

- Les ménages de nouveaux immigrants sont assez souvent propriétaires de leur logement. Le tiers des ménages formés uniquement de tout nouveaux immigrants possèdent leur maison, alors que c'est le cas de six sur dix des autres ménages de nouveaux immigrants, comme chez les natifs du Canada.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

158 000 immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Edmonton									
Immigrants	127 700	152 800	158 300	25 100	20	5 500	4	30 700	24
Natifs du Canada	523 200	673 400	691 600	150 200	29	18 200	3	168 400	32
Population totale	650 900	826 300	850 000	175 400	27	23 700	3	199 100	31
Alberta									
Immigrants	360 200	381 500	405 100	21 400	6	23 600	6	45 000	12
Natifs du Canada	1 853 500	2 123 600	2 253 000	270 100	15	129 400	6	399 500	22
Population totale	2 213 700	2 505 100	2 658 100	291 400	13	153 000	6	444 500	20
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Natifs du Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 158 300 immigrants vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) d'Edmonton (c.-à-d. la région d'Edmonton ou, en abrégé, Edmonton) en 1996. La population d'immigrants d'Edmonton s'est accrue au cours des 15 dernières années, mais à un rythme moins rapide que la population née au Canada. Entre 1981 et 1996, l'effectif des immigrants vivant à Edmonton s'est accru de 30 700, soit 24 pour 100. Par comparaison, Edmonton a vu sa population née au Canada augmenter de 168 400, ou 32 pour 100. Quinze pour cent de la croissance totale de la population d'Edmonton, entre 1981 et 1996, est due aux immigrants.

La population d'immigrants s'est accrue plus rapidement à Edmonton qu'en Alberta, mais moins rapidement que dans l'ensemble du Canada. Dernièrement, la croissance a été comparativement lente. Pendant la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), la RMR d'Edmonton a vu sa population d'immigrants augmenter de 5 500 (quatre pour cent), tandis que l'ensemble du Canada a vu la sienne s'accroître de 628 200 (14 pour 100).

En 1996, Edmonton était le lieu de résidence de 3,0 pour 100 de la population canadienne, par rapport à 2,7 en 1981, et de 3,2 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada, à peu près comme en 1981 (3,3 pour 100; pourcentages non indiqués dans le tableau A.1). La région métropolitaine abritait 3,0 pour 100 de l'ensemble des personnes nées au Canada, contre 2,6 pour 100, quinze années auparavant.

En 1996, Edmonton comptait : 32 pour 100 de la population albertaine, comparativement à 29 pour 100 en 1981; 39 pour 100 des immigrants de la province, contre 35 pour 100 quinze ans plus tôt; 31 pour 100 des natifs du Canada résidant dans la province, par rapport à 28 pour 100 en 1981.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1981-1996

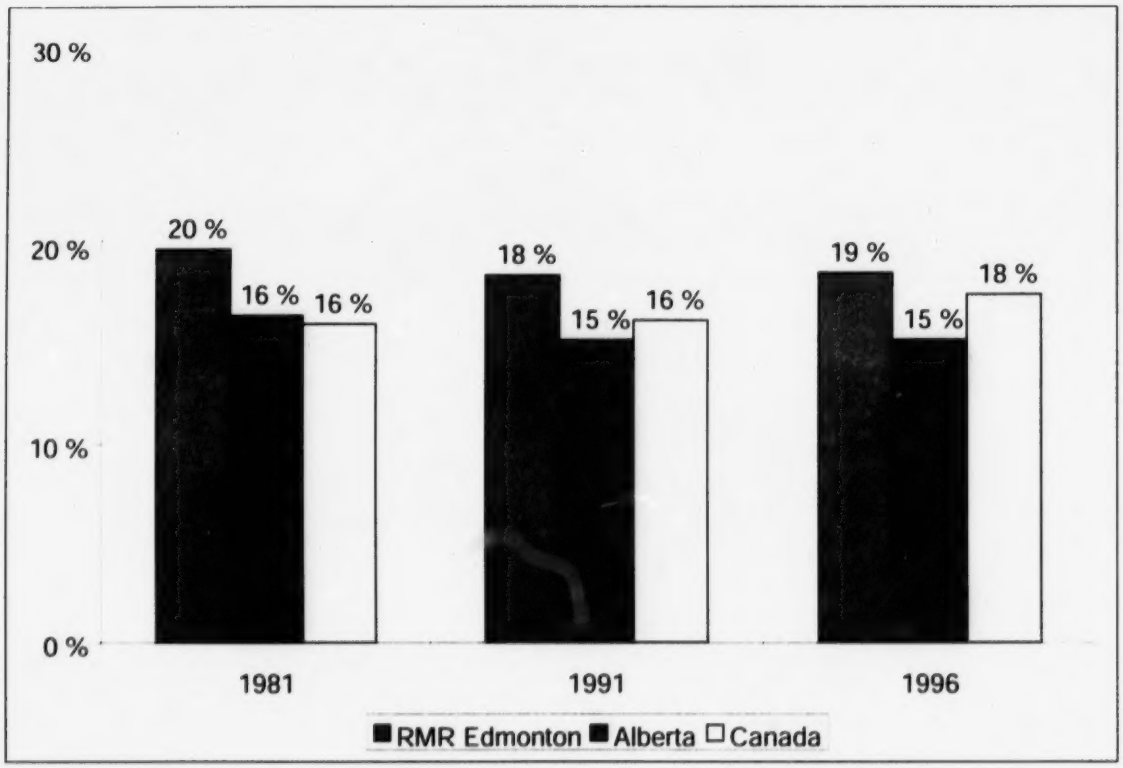

La proportion d'immigrants que présente la population d'Edmonton a très légèrement augmenté après 1991 après avoir quelque peu diminué entre 1981 et 1991. En 1981, les immigrants représentaient 20 pour 100 de la population; en 1996, ce pourcentage était passé à 19. La part des immigrants est demeurée relativement stable dans la population albertaine, mais elle a augmenté, pendant la première moitié des années 1990, dans la population canadienne. Les immigrants ne représentent de la population d'Edmonton qu'une proportion légèrement plus élevée de celle qu'ils forment de l'ensemble du pays.

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

Période d'immigration	Edmonton		Alberta		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	31 900	20 %	88 500	22 %	1 054 900	21 %
1961-1970	20 500	13 %	53 700	13 %	788 600	16 %
1971-1980	38 700	24 %	96 800	24 %	996 200	20 %
1981-1985	17 500	11 %	42 800	11 %	401 400	8 %
1986-1990	22 500	14 %	53 700	13 %	691 000	14 %
1991-1996	27 300	17 %	69 600	17 %	1 039 000	21 %
Total	158 300	100 %	405 100	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants d'Edmonton vivent au Canada depuis longtemps. Plus de la moitié des 158 300 immigrants qui vivaient à Edmonton en 1996 (57 pour 100) étaient arrivés au Canada plus de 15 années auparavant. Edmonton abrite une même proportion d'immigrants admis après 1980 que l'Alberta et l'ensemble du Canada. Quatre immigrants sur dix vivant à Edmonton sont arrivés au Canada après 1980 (42 pour 100); c'est le cas de 41 pour 100 des immigrants de l'Alberta et de 43 % pour 100 de ceux de l'ensemble du Canada. En outre, 17 pour 100 des immigrants qui résidaient à Edmonton en 1996 avaient été admis après 1990, contre 17 pour 100 dans le cas de l'Alberta et 21 pour 100 dans celui du Canada.

Proportion assez stable des immigrants de l'Alberta

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de l'Alberta résidant dans la région métropolitaine d'Edmonton, selon la période d'immigration, 1996

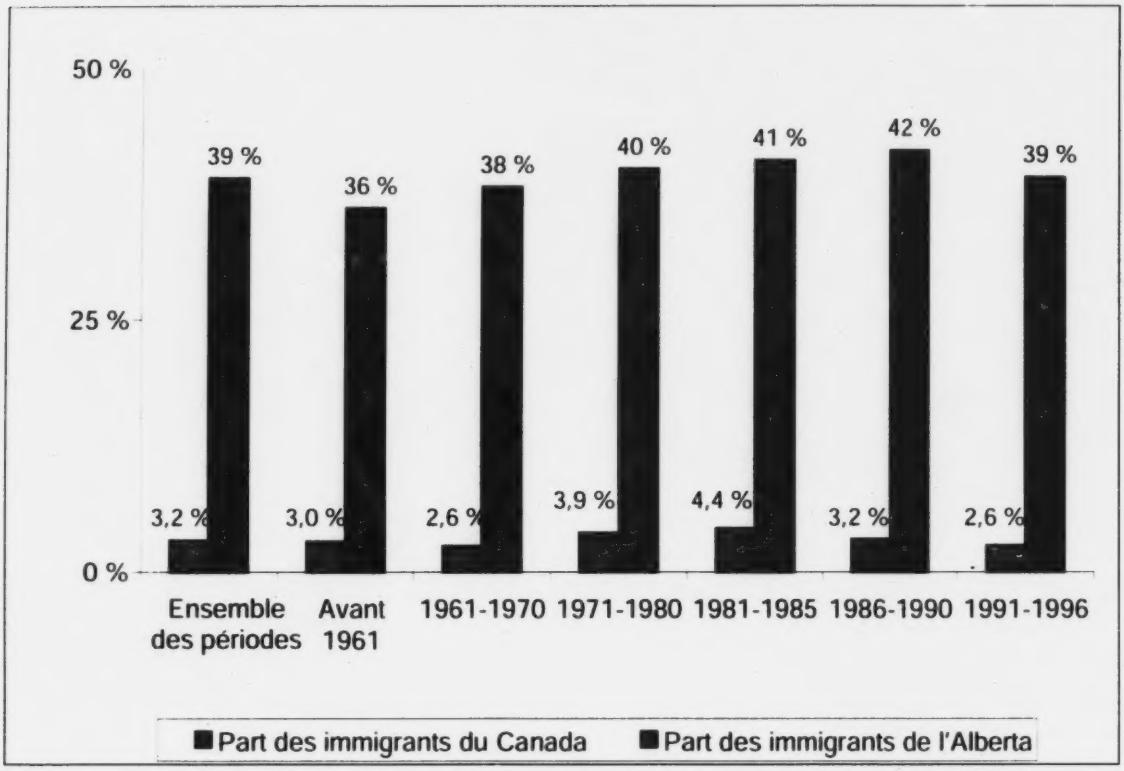

En 1996, 3,2 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada résidaient à Edmonton. La proportion des immigrants du Canada vivant à Edmonton varie selon la période d'immigration. On y trouve une proportion légèrement supérieure d'immigrants admis dans les années 1970 et au cours de la première moitié des années 1980, et un pourcentage légèrement inférieur des tout nouveaux immigrants.

En 1996, 39 pour 100 des immigrants de l'Alberta vivaient à Edmonton. La part d'Edmonton varie de 36 à 42 pour 100, selon la période d'immigration.

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants, nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, Alberta et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Edmonton		Alberta		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	17 500	2,0 %	42 800	1,6 %	401 400	1,4 %
1986-1990	22 500	2,6 %	53 700	2,0 %	691 000	2,4 %
1991-1996	27 300	3,2 %	69 600	2,6 %	1 039 000	3,6 %
Total – 1981-1996	67 200	7,9 %	166 100	6,2 %	2 131 400	7,5 %

En 1996, 67 200 nouveaux immigrants (c.-à-d. arrivés au Canada après 1980) vivaient à Edmonton, soit près de huit pour cent de la population de la région métropolitaine. La population d'Edmonton comptait une proportion de nouveaux immigrants très proche de celle que l'on observait à l'échelle nationale : 7,5 pour 100.

À Edmonton, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. ceux qui sont venus au Canada entre 1991 et 1996 – totalisaient 27 300, soit 3,2 pour 100 de la population. Dans l'ensemble du Canada, le nombre des immigrants le plus récemment arrivés s'élevait à un peu plus de un million, soit 3,6 pour 100 de la population.

La grande majorité des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne

Lors du recensement de 1996, la grande majorité (81 pour 100) des immigrants d'Edmonton arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants originaires de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées, de 70 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants originaires des dix principaux pays sources d'Edmonton qui ont été admis pendant les années 1980 (voir tableau B.1), plus de 90 pour 100 des natifs de Hong Kong, de la République populaire de Chine et du Vietnam avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996, de même qu'entre 70 et 90 pour cent des personnes originaires des Philippines, du Salvador, de la Pologne et du Royaume-Uni.

Une part importante des immigrants d'Europe occidentale et de quelques autres pays – y compris de l'Inde et des États-Unis, qui font partie des dix principaux pays de naissance – reportent leur demande de citoyenneté canadienne à plus tard ou renoncent à l'acquérir. Les natifs de ces pays qui ont immigré dans les années 1980 affichent un taux d'acquisition de la citoyenneté inférieur à 70 pour 100, 23 pour 100 étant le niveau le plus bas. Chez les immigrants des pays d'Europe occidentale surtout, on note une baisse importante du taux de naturalisation, qui était supérieur à 80 pour 100 chez les immigrants arrivés avant 1981.

Il se peut que les immigrants originaires de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le « droit d'établissement »), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'adopter la citoyenneté canadienne. Quatre-vingt-un pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. Beaucoup d'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

D'une façon générale, un immigrant sur six (17 pour 100) arrivés pendant les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant la citoyenneté d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Environ un sur dix (11 pour 100) des immigrants d'Edmonton arrivés au Canada avant 1981 a déclaré une double citoyenneté en 1996.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants d'Edmonton natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants d'Edmonton natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants d'Edmonton natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Afghanistan	Fidji	Israël
Bangladesh	Irlande, République d'(Eire)	Bangladesh
Pays de l'ancienne Yougoslavie	Turquie	Afghanistan
Roumanie	Malaisie	Égypte
Iran	Inde	Pays de l'ancienne Yougoslavie
Égypte	Mexique	Pologne
Laos	Somalie	Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque
Hong Kong	Allemagne	Argentine
Iraq	Grèce	Taïwan
Chine, République populaire de	Portugal	Hongrie
Éthiopie	États-Unis	Royaume-Uni
Israël	Japon	Sri Lanka
Vietnam	Australie	Irlande, République d'(Eire)
Guyana	Pays-Bas	Turquie
Pays de l'ancienne URSS		
Tanzanie, République-Unie de		
Hongrie		
Ghana		
Kenya		

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	87 %	Admission avant 1981 :	11 %
Admission entre 1981 et 1990 :	81 %	Admission entre 1981 et 1990 :	17 %

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Edmonton en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Edmonton était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations « pays de l'ancienne URSS », « pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque » et « pays de l'ancienne Yougoslavie », les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque et Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.*

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques dominent

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Philippines	3 450	13 %	Total – dix principaux pays	18 240	67 %
2 Chine	2 870	11 %			
3 Hong Kong	2 850	10 %	Ensemble des autres pays	9 030	33 %
4 Inde	2 150	8 %			
5 Vietnam	1 840	7 %	Total	27 270	100 %
6 Pologne	1 430	5 %			
7 Pays de l'ancienne Yougoslavie	1 220	4 %			
8 Pays de l'ancienne URSS	940	3 %			
9 États-Unis	780	3 %			
10 Royaume-Uni	710	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Pologne	4 210	11 %	Total – dix principaux pays	25 540	64 %
2 Vietnam	4 180	10 %			
3 Chine	3 160	8 %	Ensemble des autres pays	14 410	36 %
4 Hong Kong	2 760	7 %			
5 Inde	2 560	6 %	Total	39 950	100 %
6 Philippines	2 500	6 %			
7 Royaume-Uni	2 290	6 %			
8 États-Unis	1 410	4 %			
9 El Salvador	1 370	3 %			
10 Brunéi Darussalam	1 110	3 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	16 690	18 %	Total – dix principaux pays	58 810	65 %
2 Allemagne	8 110	9 %			
3 États-Unis	5 300	6 %	Ensemble des autres pays	32 340	35 %
4 Pays-Bas	5 160	6 %			
5 Pologne	5 000	5 %	Total	91 150	100 %
6 Italie	4 340	5 %			
7 Chine	4 130	5 %			
8 Inde	3 830	4 %			
9 Pays de l'ancienne URSS	3 140	3 %			
10 Hong Kong	3 110	3 %			

Les immigrants d'Edmonton viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Dans les années 1970, et davantage dans les années 1960 et 1950, les immigrants venaient principalement d'Europe. La majorité des nouveaux immigrants qui vivent à Edmonton sont originaires de l'Asie.

En 1996, par exemple, Edmonton comptait 27 270 immigrants qui venaient tout juste d'être admis au Canada, soit entre 1991 et 1996. Le principal pays de naissance de ces immigrants était les Philippines : 13 pour 100 des nouveaux arrivants en étaient originaires. Sur les dix pays de

naissance les plus fréquents, les cinq premiers étaient des pays asiatiques : les Philippines, la République populaire de Chine, Hong Kong, l'Inde et le Vietnam; la moitié (49 pour 100) des tout nouveaux immigrants y étaient nés. Trois de ces pays se classaient parmi les dix principaux pays sources avant 1981, mais leur proportion du total des immigrants était plus faible. De même, avant 1981, plusieurs pays d'Europe – le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne et l'Italie – se classaient parmi les principaux pays sources. Seule la Pologne a conservé sa part des tout nouveaux immigrants.

Les pays de naissance des nouveaux immigrants sont diversement représentés à Edmonton

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Edmonton en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996;
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et vivant à Edmonton équivaut à au moins 0,5 pour 100 (arrondi à un pour cent dans le tableau) du nombre de ceux qui résident dans l'ensemble du Canada;

Edmonton est la destination de prédilection de certains groupes d'immigrants. Par exemple, sur les 11 000 natifs des îles Fidji ayant immigré entre 1981 et 1996, 1 240 ou 12 pour 100 résidaient à Edmonton en 1996. Edmonton abrite également une proportion relativement élevée de nouveaux immigrants de la Malaisie, du Vietnam et du Salvador. Cette tendance contraste avec ce qu'on observe chez les nouveaux immigrants natifs de Taïwan, du Sri Lanka et du Portugal dont un pour cent seulement vivait à Edmonton en 1996.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine d'Edmonton, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Edmonton
Fidji	11 040	12 %
Malaisie	12 895	9 %
Vietnam	97 550	6 %
El Salvador	37 745	5 %
Pologne	110 350	5 %
Cambodge	14 810	5 %
Philippines	127 765	5 %
Chili	12 150	4 %
Éthiopie	13 340	4 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	4 %
Chine, République populaire de	153 295	4 %
Pays de l'anc. Rép. féd. tchèque et slovaque	12 125	4 %
Liban	44 280	3 %
Inde	139 425	3 %
Royaume-Uni	88 870	3 %
Allemagne	25 500	3 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	3 %
Total – nouveaux immigrants	2 131 400	3 %
Hong Kong	185 895	3 %
Total – natifs du Canada	23 390 300	3 %
États-Unis	75 435	3 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	3 %
Pakistan	26 360	2 %
Afghanistan	10 720	2 %
Pérou	11 705	2 %
Jamaïque	50 975	2 %
Iraq	14 335	2 %
Corée du Sud	30 270	2 %
Guatemala	12 160	2 %
Ghana	11 295	2 %
Italie	11 905	2 %
Égypte	15 075	2 %
Roumanie	29 860	2 %
Mexique	18 325	2 %
Somalie	16 475	1 %
Trinité-et-Tobago	27 655	1 %
Iran	43 470	1 %
Portugal	42 550	1 %
Guyana	43 220	1 %
Sri Lanka	63 780	1 %
Taïwan	43 415	1 %

La grande majorité a été admise dans la catégorie de la famille et la composante économique

Par suite de la décision des autorités canadiennes d'admettre davantage d'immigrants, le nombre des immigrants ayant envisagé de s'établir à Edmonton s'est accru du tiers de 1981-1985 à 1991-1995. On a admis davantage de personnes dans chacune des grandes catégories. C'est dans la catégorie de la famille qu'on a accueilli le plus d'immigrants (40 pour 100 du total), suivie de la composante économique (près de 35 pour 100). Quant à la part des réfugiés, elle est d'environ 20 pour 100, soit plus que la moyenne canadienne de 14 pour 100. Les personnes retraitées, que l'on range dans la catégorie « autres », ont également vu leur nombre augmenter au début des années 1990. Mentionnons également, dans la catégorie « autres », les aides familiaux résidants ainsi qu'un certain nombre de personnes vivant au pays qui ont été officiellement admises à titre d'immigrants au début des années 1990.

Selon le recensement, la région d'Edmonton comptait moins d'immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli pendant la période 1981-1995 (voir tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être installés ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine d'Edmonton, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	11 700	10 900	16 200
Composante économique	9 200	11 500	13 400
Réfugiés	5 800	7 900	4 400
Autres	500	400	2 000
Total	27 100	30 600	36 000

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine d'Edmonton. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Edmonton, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Moins d'enfants, plus de personnes de 25 à 44 ans parmi les nouveaux immigrants

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des natifs du Canada – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

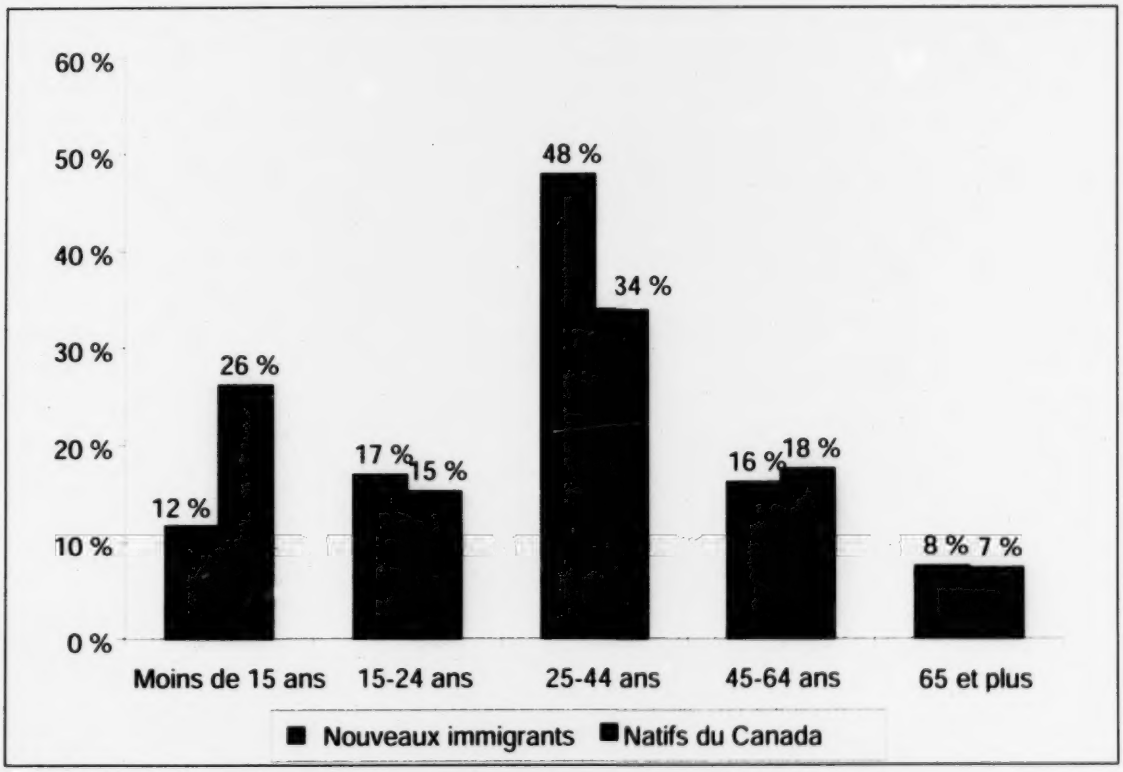

La répartition par âge de la population des nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de ce qu'elle est chez les natifs du Canada, en ceci que les nouveaux immigrants présentent une part plus importante de personnes de 25 à 44 ans et un nombre proportionnellement plus faible d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié (48 pour 100) des nouveaux immigrants résidant à Edmonton avaient de 25 à 44 ans, par rapport au tiers (34 pour 100) des personnes nées au Canada. Les enfants de moins de 15 ans représentaient seulement 12 pour 100 des nouveaux immigrants comparativement à 26 pour 100 des natifs du Canada.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant leurs années d'activité maximale. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisait partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur : les enfants ne représentent qu'un faible pourcentage des nouveaux immigrants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays étaient des enfants de moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants, ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas déduire du fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

Pour les deux mêmes raisons, les immigrants arrivés avant 1981 tendent à être plus âgés que les nouveaux immigrants et les natifs du Canada. Dans la région d'Edmonton, au-delà des deux tiers des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, par rapport à 25 pour 100 des personnes nées au Canada (non indiqué dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

Âge en 1996	Nouveaux immigrants	Personnes nées au Canada
0 à 15	50 %	49 %
15 à 24	50 %	50 %
25 à 44	54 %	50 %
45 à 64	54 %	51 %
65 et plus	59 %	57 %
Tous les âges	53 %	50 %
Nombre total des femmes	35 700	347 400
Nombre total des hommes	31 500	344 200

Les femmes forment chez les nouveaux immigrants d'Edmonton une proportion plus importante que chez les personnes nées au Canada. Elles sont particulièrement nombreuses parmi les nouveaux immigrants venus des Philippines (61 pour 100 d'entre eux sont des femmes, soit 1 330 femmes de plus que d'hommes), de la République populaire de Chine (55 pour 100 sont des femmes : 600 femmes de plus que d'hommes) et de Hong Kong (54 pour 100 sont des femmes : 500 femmes de plus que d'hommes). La part des femmes dépasse également 55 pour 100 chez les nouveaux immigrants originaires du Chili, de la Jamaïque, de l'Ukraine et des États-Unis; on trouve chez ces derniers au-delà de 100 femmes de plus que d'hommes.

Comme la longévité moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes, celles-ci forment une part importante des personnes de 65 ans et plus. Mais la proportion plus élevée de femmes que présentent les nouveaux immigrants venus des pays susmentionnés n'est pas fonction de l'âge. Par exemple, deux sur trois des nouveaux immigrants de 25 à 44 ans originaires des Philippines (65 pour 100) sont des femmes. Bon nombre d'entre elles ont obtenu le statut de résident permanent après avoir travaillé comme aides familiaux résidants.

À l'autre extrémité figurent l'Irlande, la Bosnie, le Guatemala, l'Iran et Israël. Parmi les nouveaux immigrants provenant de chacun de ces pays, les hommes sont plus nombreux que les femmes (50 de plus ou davantage) et leur proportion est de 60 pour 100 ou plus.

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des hommes et des femmes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

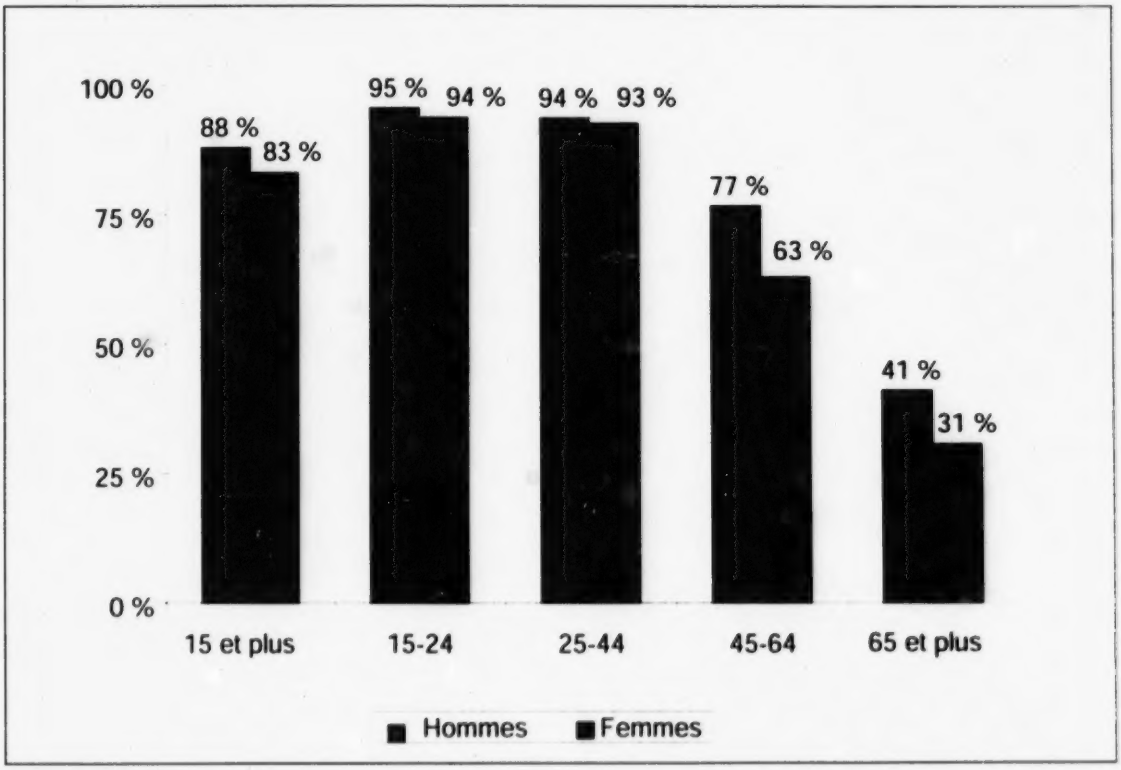

La grande majorité des immigrants d'Edmonton ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants de 15 ans et plus arrivés très récemment, c.-à-d. entre 1991 et 1996, 85 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. Quinze pour cent d'entre eux ne parlaient ni l'une ni l'autre langue officielle. Quatorze pour cent des tout nouveaux immigrants de 15 ans et plus répartis sur l'ensemble du territoire canadien ne parlaient ni l'anglais ni le français. À Edmonton comme ailleurs, la connaissance des langues officielles est plus répandue chez ceux qui ont immigré avant 1991 : 89 pour 100 de ceux qui ont été admis entre 1981 et 1990, et 96 pour 100 de ceux qui sont arrivés avant 1981 ont dit pouvoir parler une des deux langues officielles (non indiqué dans la figure B.2).

Les femmes dont l'arrivée est très récente sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir tenir une conversation en anglais ou en français. Par exemple, 17 pour 100 des immigrantes d'Edmonton admises entre 1991 et 1996 ne parlaient anglais ni français; chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de 12 pour 100.

La proportion des immigrants d'Edmonton capables de converser en anglais ou en français décroît avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis entre 1991 et 1996 peuvent parler une langue officielle, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. La grande majorité des immigrants de 25 à 44 ans – 94 pour 100 des hommes et 93 pour 100 des femmes – déclarent pouvoir s'exprimer dans une langue officielle. Cependant, on note une nette diminution du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler anglais ou français, cette baisse étant plus prononcée chez les femmes que chez les hommes (77 pour 100 des hommes et 63 pour 100 des femmes). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont les moins nombreuses à pouvoir converser en anglais ou en français (41 pour 100 des hommes et 31 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Edmonton, par exemple, un total de 3 450 immigrants admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient plus des trois cinquièmes (64 pour 100) de ce groupe. Celles qui avaient entre 45 et 64 ans formaient une grande partie des immigrants qui n'avaient aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient dix pour cent de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 25 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler anglais ni français.

Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

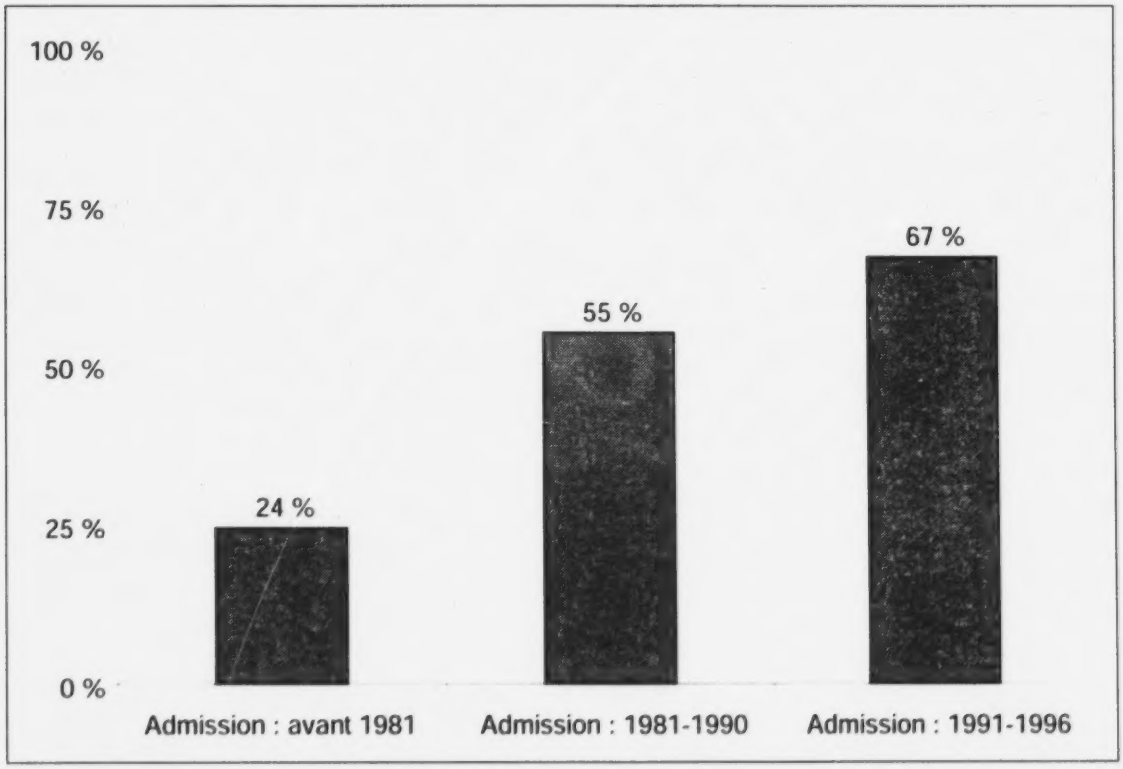

La majorité des nouveaux immigrants d'Edmonton ayant 15 ans et plus parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français. C'est le cas des deux tiers (67 pour 100) des immigrants admis entre 1991 et 1996 vivant à Edmonton et de la même proportion des tout nouveaux immigrants de 15 ans et plus répartis sur l'ensemble du territoire canadien.

Les immigrants arrivés avant 1991 utilisent beaucoup plus l'anglais à la maison. Quarante-cinq pour cent de ceux qui ont immigré entre 1981 et 1990 et 75 pour 100 des personnes arrivées avant 1981 ont indiqué parler le plus souvent l'anglais à la maison. Moins de un pour cent de ces groupes parlent le plus souvent le français à la maison.

Niveau de scolarité analogue

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants d'Edmonton ont un niveau de scolarité analogue à celui des habitants d'Edmonton nés au Canada, mais la proportion de ceux qui ont un niveau de scolarité très élevé ou très faible est plus élevée chez les nouveaux immigrants. Par exemple, on trouve une proportion plus élevée de titulaires de grades universitaires chez les tout nouveaux immigrants (22 pour 100 des hommes et 19 pour 100 des femmes) que chez les natifs du Canada (14 pour 100 des hommes et 13 pour 100 des femmes). Par contre, les natifs du Canada sont proportionnellement plus nombreux à posséder un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

À l'autre extrémité du spectre, on trouve également une plus grande proportion de nouveaux immigrants que de natifs du Canada. Très peu d'hommes et de femmes nés au Canada (cinq pour cent) ont un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année, alors que c'est le cas de 11 pour 100 des hommes et de 15 à 17 pour 100 des femmes ayant immigré après 1980.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Grade universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	5 %	30 %	24 %	28 %	13 %	259 500
Admises avant 1981	19 %	22 %	18 %	26 %	15 %	45 600
Admises entre 1981 et 1990	17 %	21 %	22 %	25 %	15 %	19 000
Admises entre 1991 et 1996	15 %	21 %	23 %	21 %	19 %	12 900
Hommes						
Nés au Canada	5 %	29 %	21 %	32 %	14 %	251 500
Admis avant 1981	13 %	17 %	13 %	37 %	19 %	45 600
Admis entre 1981 et 1990	11 %	25 %	20 %	27 %	18 %	17 500
Admis entre 1991 et 1996	11 %	23 %	21 %	23 %	22 %	10 100

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	21 %	36 %	61 %	53 %	45 %	26 %
Admises avant 1981	22 %	36 %	70 %	53 %	47 %	20 %
Admises entre 1981 et 1990	27 %	43 %	82 %	51 %	42 %	10 %
Admises entre 1991 et 1996	22 %	51 %	78 %	54 %	33 %	12 %
Hommes						
Nés au Canada	23 %	31 %	56 %	57 %	54 %	34 %
Admis avant 1981	23 %	24 %	51 %	59 %	66 %	42 %
Admis entre 1981 et 1990	27 %	31 %	69 %	56 %	56 %	18 %
Admis entre 1991 et 1996	20 %	39 %	63 %	62 %	47 %	20 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, en deçà du quart des personnes de moins de 45 ans nées au Canada n'ont pas achevé leurs études secondaires, comparativement à plus de la moitié des personnes âgées. Plus de la moitié des natifs du Canada de moins de 45 ans ont un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (57 pour 100 des hommes et 53 pour 100 des femmes) contre le tiers des hommes de plus de 65 ans (34 pour 100) et le quart des femmes (26 pour 100). Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Les nouveaux immigrants de moins de 45 ans semblent avoir le même niveau de scolarité que les natifs du Canada. Cependant, il n'en va pas de même pour les nouveaux immigrants plus âgés. Par exemple, le tiers (33 pour 100) des femmes de 45 à 64 ans admises après 1991 sont titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, contre 45 pour 100 des Canadiennes d'origine.

Le Canada est l'un des pays où le niveau de scolarité de la population est le plus élevé. Il est donc peu probable que les immigrants dans leur ensemble présentent un niveau d'études égal ou supérieur à celui des personnes nées au Canada, surtout que la scolarité et les compétences n'interviennent dans la sélection que d'une certaine proportion d'immigrants.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires

(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

La majorité des hommes arrivés après 1980 et ayant en main un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers (63 pour 100), proportion légèrement supérieure à celle des hommes natifs du Canada (60 pour 100). Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une nouvelle immigrante sur cinq (22 pour 100) a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, comparativement à une femme sur dix nées au Canada (11 pour 100).

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. Trente-huit pour cent des femmes nées au Canada ont un diplôme ou un grade dans ces domaines, contre 32 pour 100 des nouveaux immigrants. Chez les hommes, la part de ceux qui possèdent un grade ou un diplôme dans les sciences sociales est de plus d'un cinquième pour les natifs du Canada (21 pour 100) et d'un sixième pour les nouveaux immigrants (16 pour 100). Vingt-sept pour cent des nouvelles immigrantes ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le commerce, la gestion et l'administration des affaires. Une proportion légèrement plus élevée de femmes d'origine canadienne ont choisi ce domaine (30 pour 100).

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	11 %	22 %
Sciences sociales, enseignement et arts	38 %	32 %
Commerce, gestion et administration des affaires	30 %	27 %
Professions, sciences et technologies de la santé	21 %	19 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	107 500	12 700
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	60 %	63 %
Sciences sociales, enseignement et arts	21 %	16 %
Commerce, gestion et administration des affaires	14 %	13 %
Professions, sciences et technologies de la santé	4 %	7 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	114 300	12 300

Les nouveaux immigrants ont plus tendance à fréquenter un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants de 25 à 64 ans ayant été admis dans les cinq années ayant précédé le recensement de 1996 sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants arrivés avant 1980 et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 26 pour 100 chez les immigrantes dont l'arrivée était la plus récente, mais de 14 pour 100 chez les Canadiennes d'origine.

La proportion des jeunes adultes qui fréquentent un établissement scolaire est aussi plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Or les personnes de 15 à 19 ans, dont le taux de fréquentation scolaire est supérieur à celui des 20 à 24 ans, forment une proportion plus faible des nouveaux immigrants que des personnes nées au Canada (données non illustrées dans le tableau B.8). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé des jeunes immigrants nouvellement arrivés ne tient pas à des différences d'âge, mais à des comportements différents.

La proportion des nouveaux immigrants adultes qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées). Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou bien pour se préparer en vue des examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	62 %	14 %	5 %
Admises avant 1981	70 %	13 %	6 %
Admises entre 1981 et 1990	76 %	16 %	9 %
Admises entre 1991 et 1996	65 %	26 %	14 %
Hommes			
Nés au Canada	61 %	12 %	3 %
Admis avant 1981	60 %	11 %	4 %
Admis entre 1981 et 1990	71 %	14 %	8 %
Admis entre 1991 et 1996	71 %	26 %	14 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Plus de neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Conditions de logement, selon l'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	9 %	13 %	5 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	4 %	2 %	3 %	4 %
Avec personnes apparentées	87 %	85 %	92 %	93%
15-24 ans				
Personnes seules	5 %	4 %	2 %	2 %
Avec pers. non apparentées seulement	9 %	6 %	5 %	5 %
Avec personnes apparentées	86 %	89 %	93 %	93 %
25-44 ans				
Personnes seules	11 %	6 %	5 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	4 %	3 %	5 %
Avec personnes apparentées	83 %	90 %	91 %	90 %
45-64 ans				
Personnes seules	13 %	9 %	6 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	2 %	2 %	2 %
Avec personnes apparentées	84 %	90 %	93 %	94 %
65 ans et plus				
Personnes seules	30 %	28 %	14 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	2 %	2 %	1 %	2 %
Avec personnes apparentées	68 %	71 %	85 %	92 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux vivent dans des ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants ont plus tendance que les natifs du Canada à vivre avec des personnes apparentées. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 65 ans et plus. Les deux tiers des personnes âgées natives du Canada qui vivent à Edmonton résident avec des personnes apparentées, tandis que l'autre tiers (30 pour 100) vivent pour la plupart seules. Par comparaison, environ neuf tout nouveaux immigrants sur dix âgés de 65 ans et plus résident avec des personnes apparentées (92 pour 100), et un sur seize vit seul (six pour cent).

Les nouveaux immigrants ont plus tendance à vivre dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 concernent uniquement les individus vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des personnes nées au Canada, les nouveaux immigrants vivent aussi assez souvent dans des familles élargies. Chez les natifs du Canada qui vivent avec une ou plusieurs personnes apparentées, seulement six pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est supérieure au double chez les nouveaux immigrants, soit un sur six (16 pour 100).

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

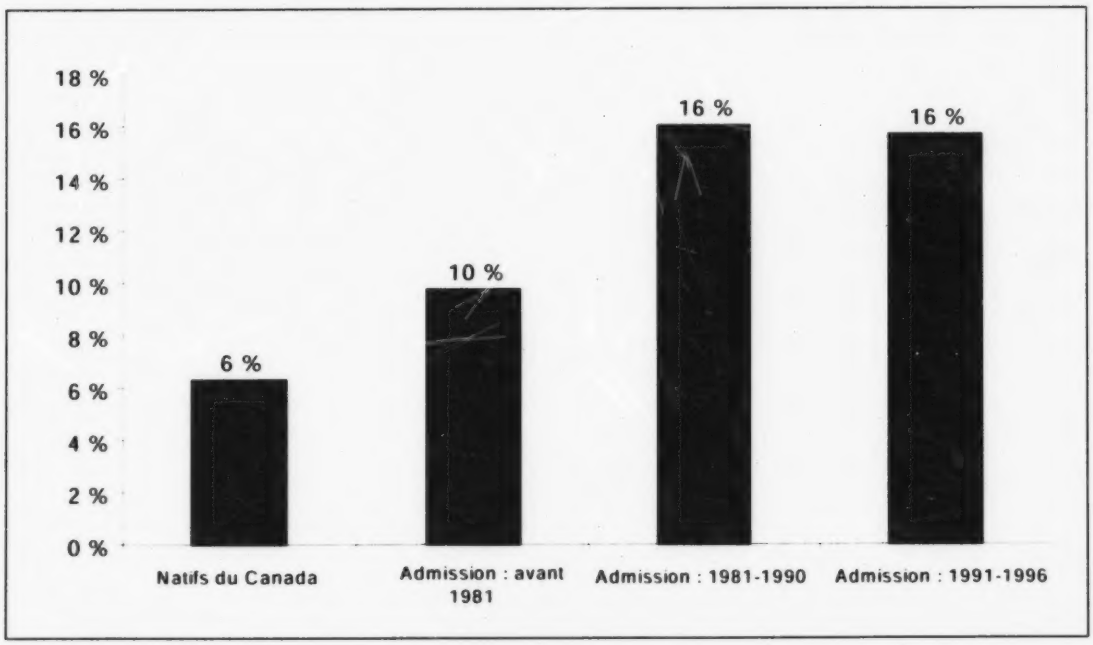

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Trente-six pour cent des tout nouveaux immigrants de 65 ans et plus vivent dans des familles élargies, comparativement à huit pour cent des personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. Il semble donc qu'un bon nombre de ces personnes âgées soient des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant qui les a précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	92 %	88 %	83 %	82 %
% dans familles élargies	6 %	10 %	16 %	16 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	S. O.	91 %	88 %
% dans familles élargies	7 %	S. O.	9 %	11 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	90 %	84 %	83 %	78 %
% dans familles élargies	7 %	12 %	14 %	17 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	88 %	84 %	83 %
% dans familles élargies	5 %	10 %	15 %	14 %
45-64 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	82 %	84 %
% dans familles élargies	6 %	8 %	16 %	14 %
65 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	88 %	84 %	64 %	62 %
% dans familles élargies	8 %	12 %	35 %	36 %

Familles

25 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lors de leur arrivée au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul, ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Edmonton comptait 67 200 nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996 (voir tableau A.3). La grande majorité de ces immigrants – 57 900, ou 86 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque la totalité de ces nouveaux immigrants vivaient dans 24 800 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. dans lesquelles le parent seul ou l'un ou l'autre conjoint, ou les deux, étaient de nouveaux immigrants. À Edmonton, une famille sur dix (11 pour 100) est une famille de nouveaux immigrants (non indiqué dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (90 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; dix pour cent sont des familles monoparentales. Les familles composées de couples sont proportionnellement plus nombreuses chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada : 17 pour 100 des familles d'origine canadienne sont des familles monoparentales et 83 pour 100 sont composées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles selon l'âge du membre le plus âgé indique que la proportion des familles monoparentales est particulièrement faible chez les jeunes familles de nouveaux immigrants (neuf pour cent). La proportion des familles monoparentales décroît légèrement avec l'âge chez les natifs du Canada, tandis que c'est l'inverse qui se produit chez les nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	83 %	90 %
Parents seuls	17 %	10 %
Total	159 300	24 800
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	81 %	91 %
Parents seuls	19 %	9 %
Total	84 600	15 200
45-64 ans		
Couples avec ou sans enfants	86 %	89 %
Parents seuls	14 %	11 %
Total	51 300	6 900
65 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	89 %	86 %
Parents seuls	11 %	14 %
Total	17 800	2 200

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Les familles de nouveaux immigrants et les familles d'origine canadienne diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Trois familles de nouveaux immigrants sur quatre (76 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié; c'est le cas de deux familles d'origine canadienne sur trois (66 pour 100).

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence surtout chez les familles âgées. Parmi les jeunes familles, 80 pour 100 des familles de nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, contre 79 pour 100 des familles d'origine canadienne. Quatre familles de nouveaux immigrants sur dix composées de personnes âgées (41 pour 100) ont des enfants à la maison, par rapport à seulement deux familles d'origine canadienne sur dix (22 pour 100).

La proportion plus élevée de familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

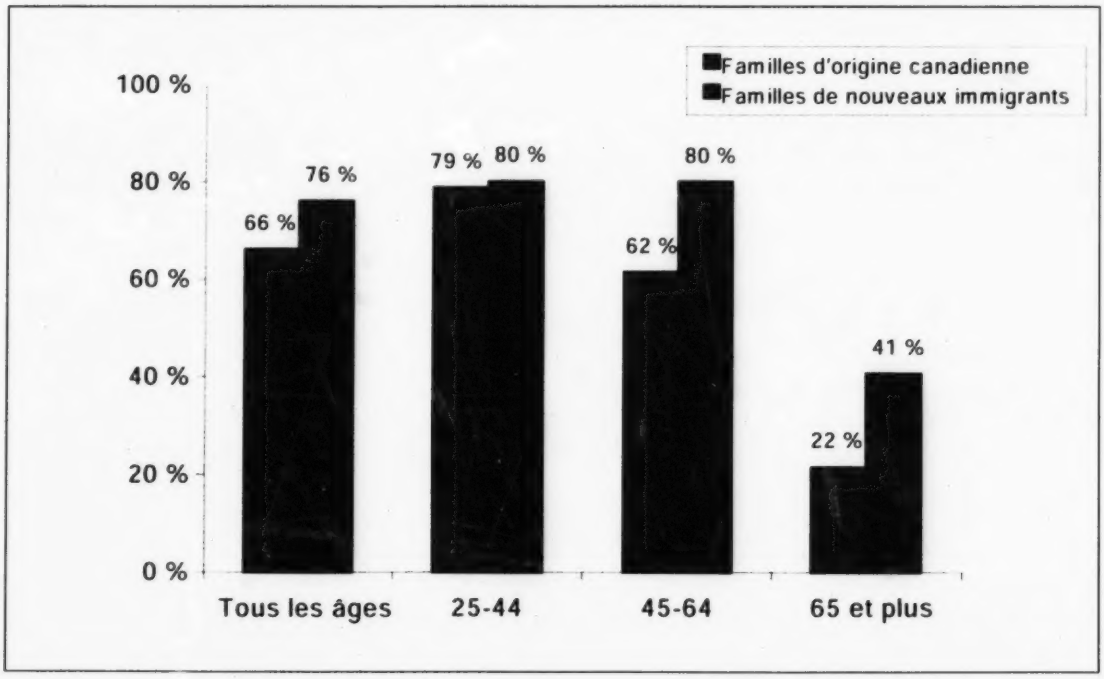

Les familles de nouveaux immigrants âgés ont plus d'enfants à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de l'ensemble des familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont légèrement plus nombreuses à avoir au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Vingt-deux pour cent des familles de nouveaux immigrants avec enfants comprennent trois enfants ou plus, alors que c'est le cas de 19 pour 100 des familles d'origine canadienne.

Contrairement à cette tendance générale, les jeunes familles de nouveaux immigrants ont plus souvent un enfant à la maison que les familles d'origine canadienne, et moins souvent deux, trois enfants ou plus. Cependant, le quart des familles de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a entre 45 et 64 ans ont plus de deux enfants (26 pour 100) par rapport à 14 pour 100 des familles d'origine canadienne. En outre, 14 pour 100 des familles de nouveaux immigrants les plus âgés ont trois enfants ou plus vivant à la maison, par rapport à seulement deux pour cent des familles d'origine canadienne.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	39 %	37 %
Deux enfants	41 %	40 %
Trois enfants ou plus	19 %	22 %
25-44 ans		
Un enfant	31 %	36 %
Deux enfants	46 %	43 %
Trois enfants ou plus	24 %	22 %
45-64 ans		
Un enfant	48 %	36 %
Deux enfants	38 %	38 %
Trois enfants ou plus	14 %	26 %
65 ans et plus		
Un enfant	87 %	62 %
Deux enfants	11 %	24 %
Trois enfants ou plus	2 %	14 %

La majorité des nouveaux immigrants ont un nouvel immigrant pour conjoint

La majorité des 24 800 familles de nouveaux immigrants (57 pour 100) sont composées d'un conjoint récemment immigré marié ou vivant en union libre avec une personne elle aussi arrivée depuis peu, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 16 pour 100 des familles regroupent un nouvel immigrant ayant pour conjoint une personne arrivée avant 1981. Dans un nombre comparable de cas (17 pour 100), un nouvel immigrant s'est associé à une personne née au Canada.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

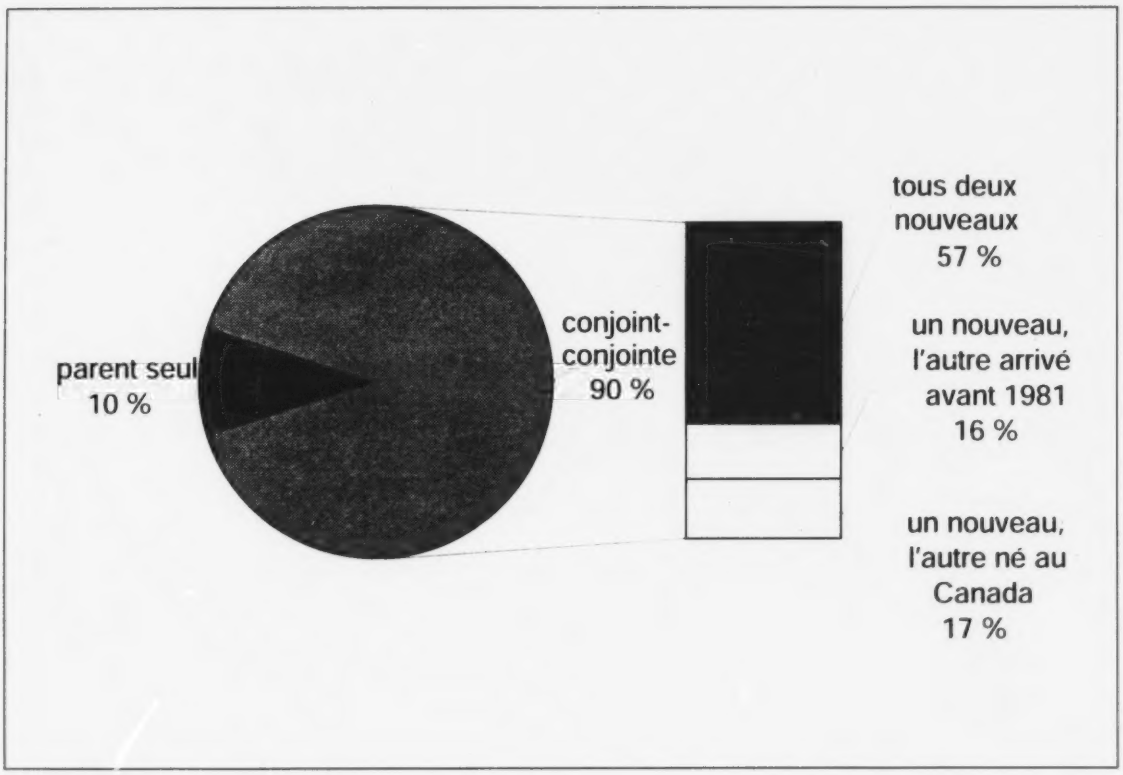

Sur dix familles d'immigrants admises avant 1981, quatre sont formées d'un immigrant ayant pour conjoint une personne née au Canada (41 pour 100). Cette proportion est deux fois et demie plus élevée que chez les nouveaux immigrants.

Lorsque les nouveaux immigrants décident de vivre avec une autre personne, ils sont très nombreux à contracter un mariage. Sur 20 couples de nouveaux immigrants, un seulement vit en union libre (cinq pour cent) contre 13 pour 100 des couples d'origine canadienne. Même les jeunes couples de nouveaux immigrants sont relativement peu nombreux à vivre en union libre, alors que les jeunes couples d'origine canadienne ont une préférence marquée pour cette option.

La faible fréquence des unions de fait est en partie due à la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'union. En effet, les conjoints de fait doivent être admis séparément alors que les couples mariés peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude à l'égard des unions libres peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	13 %	5 %
15-24 ans	62 %	36 %
25-44 ans	17 %	6 %
45-64 ans	8 %	3 %
65 ans et plus	2 %	1 %

Ménages

29 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine d'Edmonton

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes âgées de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant immigré entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage ayant 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il réunit des « immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune ayant été admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménage de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménage d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Edmonton) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

En 1996, on comptait à Edmonton 29 200 ménages de nouveaux immigrants (c.-à-d. des ménages dont au moins un membre de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant). Ces ménages représentaient neuf pour cent de la totalité des ménages d'Edmonton.

Quatre ménages de nouveaux immigrants sur dix (12 200) comptaient au moins une personne arrivée pendant les années 1990. Les membres de la moitié de ces ménages (6 000) ont tous immigré très récemment. Cela dit, il est assez fréquent que des immigrants très récents vivent avec des immigrants admis avant 1991, avec des natifs du Canada, ou avec les deux (6 200 ménages).

Les trois quarts des ménages d'Edmonton (73 pour 100) comptaient uniquement des personnes nées au Canada. La proportion de 18 pour 100 des ménages qui restent regroupaient un immigrant ou plus arrivé pendant les périodes antérieures, mais aucun nouvel immigrant. Plus de la moitié de ces ménages d'immigrants antérieurs réunissaient également des natifs du Canada, souvent des enfants nés après l'immigration.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	232 100	73 %
Ménages d'immigrants antérieurs	57 600	18 %
Ménages de nouveaux immigrants	29 200	9 %
Immigrants des années 1980	17 000	5,3 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	6 200	1,9 %
Avec natifs du Canada	*1 600*	*0,5 %*
Avec autres immigrants	*4 100*	*1,3 %*
Avec natifs du Canada et autres immigrants	*450*	*0,1 %*
Immigrants des années 1990 seulement	6 000	1,9 %
Total	318 900	100 %

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Celles-ci peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Un ménage de nouveaux immigrants est beaucoup plus susceptible de regrouper une ou plusieurs familles qu'un ménage d'origine canadienne. Sur cinq ménages de nouveaux immigrants, plus de quatre (84 pour 100) sont des ménages familiaux, contre 68 pour 100 des ménages d'origine canadienne.

Le tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux sont constitués d'une personne vivant seule (27 pour 100 des ménages). Parmi les ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont assez rares (dix pour cent).

La plupart des ménages sont constitués d'une famille nucléaire, c.-à-d. d'un couple avec ou sans enfants, ou d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants. Les ménages d'immigrants – sauf ceux regroupant des immigrants très récents et d'autres personnes – sont en proportion légèrement plus nombreux à former uniquement une famille nucléaire que les ménages d'origine canadienne.

Une proportion non négligeable de ménages de nouveaux immigrants sont formés d'une famille nucléaire vivant avec d'autres personnes (13 pour 100). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes hors famille sont apparentées à la famille. Les ménages à famille élargie se rencontrent aussi chez les personnes nées au Canada, mais beaucoup moins souvent.

Les ménages de nouveaux immigrants ont aussi beaucoup plus tendance que les ménages d'origine canadienne à comprendre deux familles ou davantage. Ces familles peuvent être apparentées, comme c'est le cas d'un couple marié vivant avec la famille de l'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux se rencontrent le plus souvent parmi les ménages réunissant des immigrants très récents et d'autres Canadiens. Par contre, les ménages constitués d'immigrants arrivés avant 1981 et de personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou davantage. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	68 %	62 %	5 %	1 %	27 %	6 %	232 100
Immigrants antérieurs	76 %	69 %	6 %	1 %	20 %	4 %	57 600
Nouveaux immigrants	84 %	65 %	13 %	7 %	10 %	5 %	29 200
Années 1980	*84 %*	*69 %*	*11 %*	*4 %*	*12 %*	*4 %*	*17 000*
Années 1990 avec d'autres	*93 %*	*52 %*	*21 %*	*19 %*	*0 %*	*7 %*	*6 200*
Années 1990 uniquement	*77 %*	*66 %*	*8 %*	*4 %*	*17 %*	*6 %*	*6 000*
Total des ménages	71 %	64 %	6 %	1 %	24 %	5 %	318 900

Les ménages de nouveaux immigrants ont tendance à compter un grand nombre de personnes

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
Ménages	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	74 %	23 %	3 %	2,6
Immigrants antérieurs	71 %	26 %	3 %	2,8
Nouveaux immigrants	52 %	36 %	12 %	3,6
Années 1980	*51 %*	*40 %*	*10 %*	*3,5*
Années 1990 avec d'autres	*48 %*	*31 %*	*21 %*	*4,1*
Années 1990 uniquement	*59 %*	*31 %*	*9 %*	*3,3*
Total des ménages	71 %	25%	4 %	2,7

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à compter un grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés avant 1981. Un ménage de nouveaux immigrants sur deux (52 pour 100) compte une à trois personnes, alors que c'est le cas de trois ménages d'origine canadienne sur quatre (74 pour 100). C'est donc dire que les ménages de nouveaux immigrants sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux (48 pour 100) que les ménages d'origine canadienne (26 pour 100) à compter quatre personnes ou davantage.

La plupart des ménages de nouveaux immigrants dont la taille est importante comptent quatre ou cinq personnes. Les ménages réunissant des immigrants très récents et d'autres Canadiens sont ceux qui comprennent le plus souvent un très grand nombre de personnes. Un ménage sur cinq de ce type compte six personnes ou davantage. Seulement trois pour cent des ménages d'origine canadienne sont de très grande taille.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	44 %	19 %
Admises avant 1981	39 %	20 %
Admises entre 1981 et 1990	54 %	17 %
Admises entre 1991 et 1996	47 %	14 %
Hommes		
Nés au Canada	35 %	14 %
Admis avant 1981	34 %	16 %
Admis entre 1981 et 1990	43 %	13 %
Admis entre 1991 et 1996	41 %	12 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Par contre, le pourcentage des personnes qui s'occupent régulièrement de personnes âgées est légèrement plus faible chez les nouveaux immigrants.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité plus faible, mais augmentant avec la durée du séjour

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	68 %	82 %	68 %	75 %	173 500
Admises avant 1981	77 %	82 %	65 %	72 %	24 000
Admises entre 1981 et 1990	56 %	77 %	63 %	70 %	11 900
Admises entre 1991 et 1996	49 %	68 %	51 %	60 %	7 200
Hommes					
Nés au Canada	71 %	94 %	82 %	86 %	196 700
Admis avant 1981	80 %	93 %	83 %	86 %	30 300
Admis entre 1981 et 1990	59 %	90 %	85 %	82 %	13 200
Admis entre 1991 et 1996	51 %	83 %	67 %	73 %	6 900

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant avec le temps. Cette tendance s'observe chez les trois groupes d'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les écarts observés entre le taux d'activité des tout nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada sont de 11 à 20 pour 100, selon le groupe d'âge; les écarts sont analogues chez les deux sexes. Les hommes de 45 à 64 ans qui, en 1996, se trouvaient au Canada depuis cinq à quinze ans ont affiché un taux d'activité supérieur (85 pour 100) à celui des personnes nées au Canada (82 pour 100), preuve qu'ils se sont adaptés rapidement.

Avec le temps, le taux d'activité des immigrants de sexe masculin rejoint tout à fait celui des natifs du Canada, tout comme celui des immigrantes de moins de 45 ans. Les jeunes qui sont arrivés avant 1981 affichent un taux d'activité plus élevé que les personnes du même âge nées au Canada. Il convient toutefois de noter qu'il s'agit là d'un très petit groupe, qui ne représente qu'un pourcentage minime des immigrants antérieurs.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

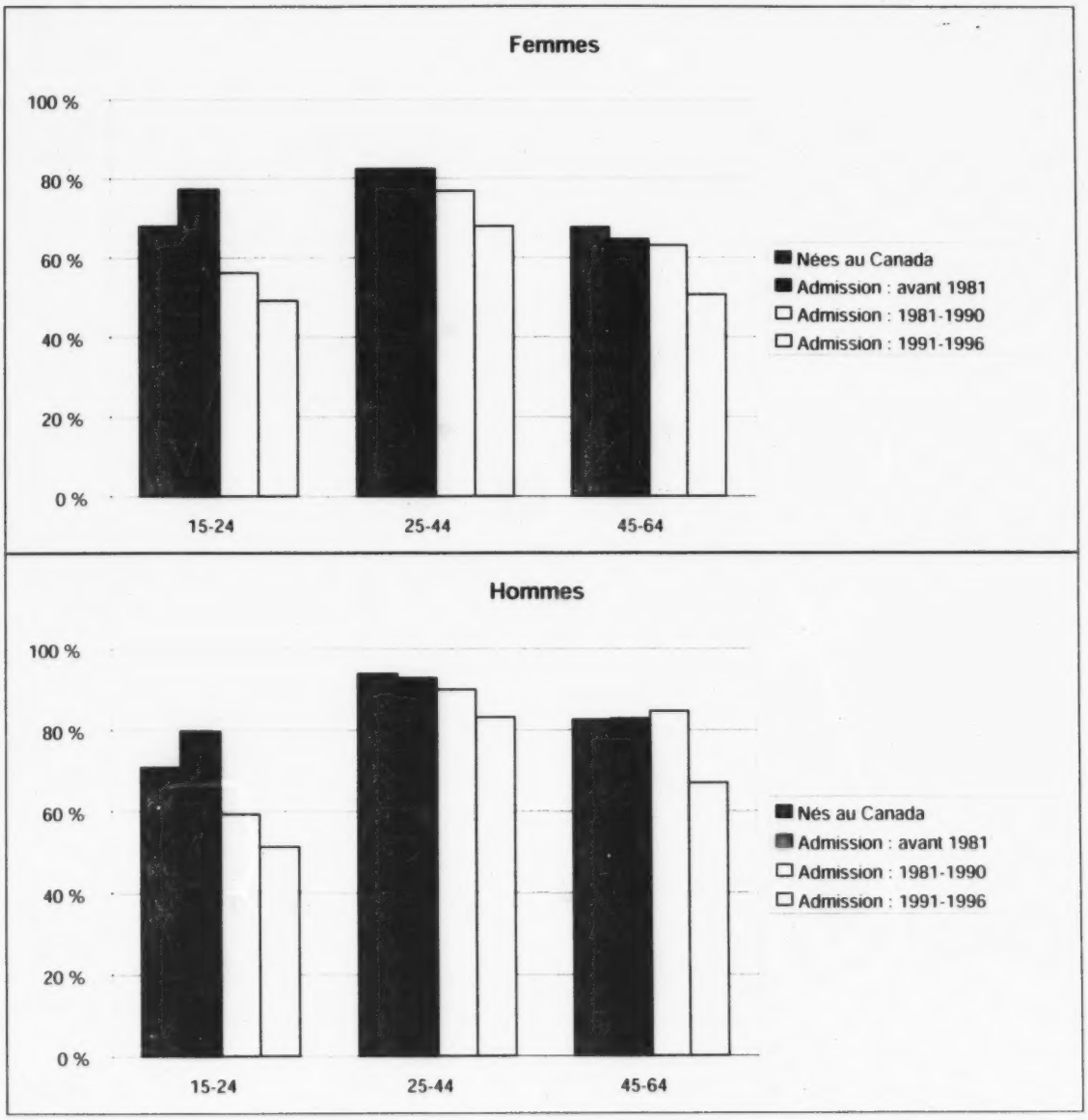

Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux d'instruction. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	36 %	60 %	80 %	84 %	87 %	75 %
Admises avant 1981	43 %	61 %	74 %	80 %	85 %	72 %
Admises entre 1981 et 1990	51 %	57 %	70 %	80 %	84 %	70 %
Admises entre 1991 et 1996	41 %	45 %	57 %	76 %	75 %	60 %
Hommes						
Nés au Canada	63 %	73 %	90 %	93 %	93 %	86 %
Admis avant 1981	67 %	83 %	87 %	88 %	91 %	86 %
Admis entre 1981 et 1990	79 %	69 %	79 %	91 %	93 %	82 %
Admis entre 1991 et 1996	65 %	57 %	68 %	84 %	84 %	73 %

En règle générale, lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux trois groupes d'immigrants, sauf dans quelques cas peu importants. Une forte proportion des hommes immigrés tout récemment et n'ayant fréquenté que l'école primaire travaillent ou cherchent un emploi.

À l'exception des femmes et des hommes qui n'ont fréquenté que l'école primaire, les nouveaux immigrants enregistrent un taux d'activité inférieur aux natifs du Canada possédant les mêmes acquis scolaires. Par exemple, les femmes ayant immigré dans les années 1980 et qui possèdent un diplôme d'études secondaires affichent un taux d'activité de 70 pour 100 alors que ce taux est de 80 pour 100 chez celles qui sont nées au Canada.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés plus récemment.

Cependant, l'analyse des nouveaux immigrants et des immigrants antérieurs ayant fait des études primaires fait ressortir une tendance différente : à scolarité égale, leur taux d'activité est supérieur à celui des natifs du Canada. On constate également le même phénomène chez les immigrants antérieurs qui ont fréquenté l'école secondaire, mais qui ne possèdent pas de diplôme.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

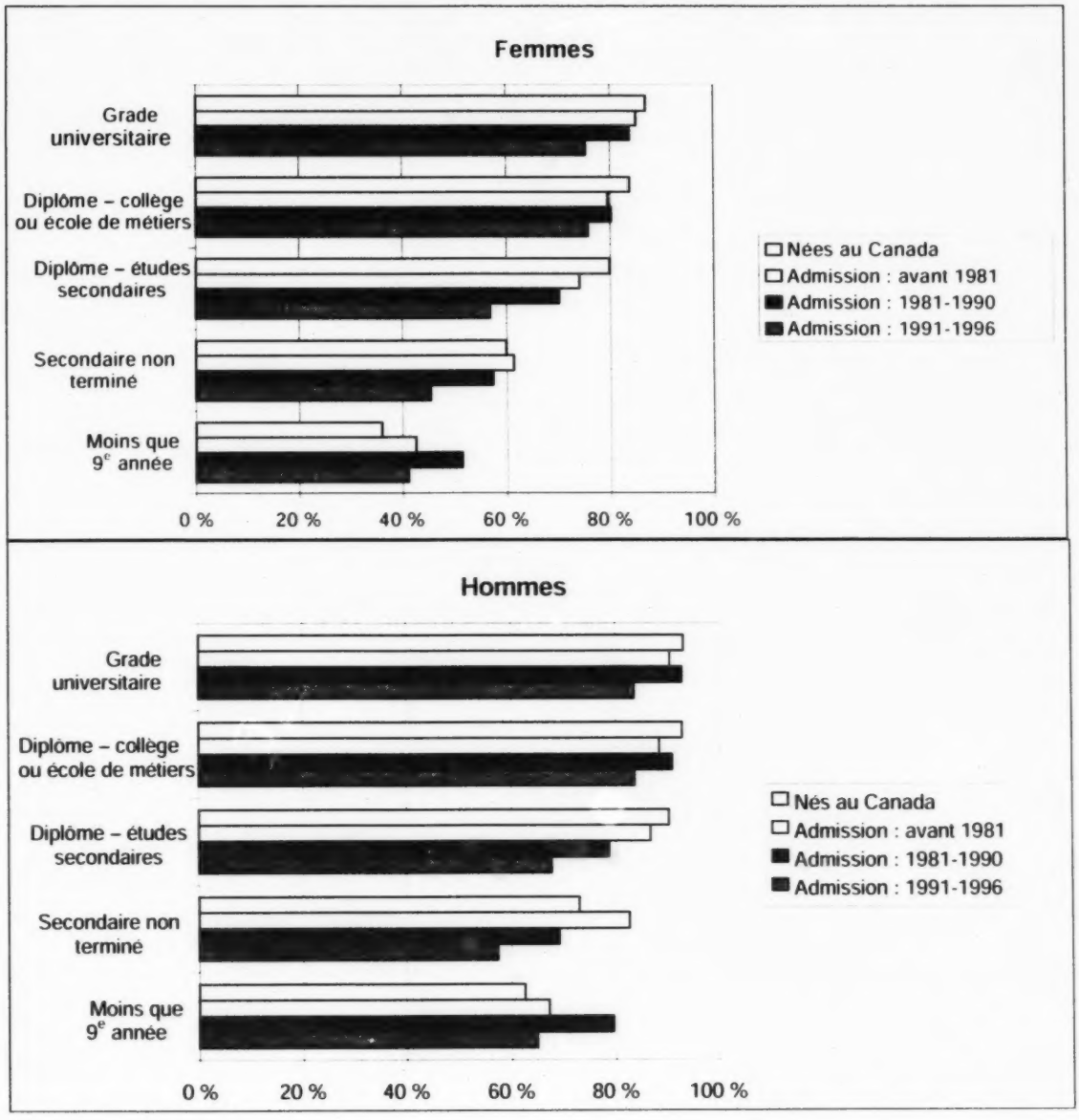

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux d'activité		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	75 %	75 %
Admises avant 1981	3 %	42 %	73 %	72 %
Admises entre 1981 et 1990	8 %	42 %	72 %	70 %
Admises entre 1991 et 1996	13 %	46 %	63 %	60 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	86 %	86 %
Admis avant 1981	1 %	63 %	86 %	86 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	71 %	83 %	82 %
Admis entre 1991 et 1996	9 %	63 %	74 %	73 %

La plupart des immigrants parlent anglais ou français lorsqu'ils immigrent au Canada. D'après le recensement de 1996, la grande majorité des hommes et des femmes qui ont été admis dans les années 1990 et qui se sont établis à Edmonton parlaient anglais. Ceux qui ne connaissaient pas cette langue n'ont pas été aussi actifs, tant s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante. L'incidence de ce facteur – que permet de mesurer l'écart entre la deuxième et la troisième colonne dans le tableau ci-dessus – est plus importante pour les immigrants antérieurs que pour les nouveaux immigrants, et elle est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.

Les immigrants présenteraient un taux d'activité moins faible s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la troisième et la quatrième colonne dans le tableau ci-dessus. En ce qui concerne les immigrants les plus récents, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de trois pour cent chez les femmes (60 pour 100 par rapport à 63 pour 100) et de un pour cent chez les hommes (73 pour 100 par rapport à 74 pour 100). C'est donc dire que la connaissance de l'anglais explique une part certes minime, mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les natifs du Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

De nombreux facteurs peuvent expliquer les écarts présentés par le taux d'activité. Il faut donc se garder d'attribuer ces écarts au seul facteur traité dans l'un ou l'autre des tableaux ou des graphiques. Par exemple, si de nombreux immigrants ne parlant pas l'anglais ont aussi un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, leur faible taux d'activité peut être attribuable à un niveau d'instruction peu élevé plutôt qu'à l'ignorance de cette langue. Autre exemple, si l'ignorance de l'anglais est en étroite corrélation avec un âge relativement avancé (comme ce peut être le cas des personnes ayant immigré après 50 ans et venant de pays où l'on ne parle pas l'anglais), ce facteur peut n'avoir qu'une faible incidence sur le taux d'activité, étant donné qu'un certain nombre d'entre elles n'entreraient pas sur le marché du travail même si elles connaissaient l'anglais. Cela dit, on n'en retire pas moins du tableau D.3 une impression que vient étayer une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'on examine conjointement le niveau de scolarité, l'âge et le sexe ainsi que la connaissance de l'anglais, on constate que l'ignorance de cette langue a sur les taux d'activité une incidence évidente et bien définie, se rapprochant de celle illustrée dans le tableau.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance de l'anglais a également une incidence. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau particulier.

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	14 %	7 %	6 %	8 %	13 700
Admises avant 1981	13 %	7 %	6 %	7 %	1 600
Admises entre 1981 et 1990	18 %	7 %	10 %	9 %	1 100
Admises entre 1991 et 1996	18 %	11 %	20 %	14 %	1 000
Hommes					
Nés au Canada	15 %	7 %	6 %	8 %	16 500
Admis avant 1981	18 %	6 %	7 %	7 %	2 200
Admis entre 1981 et 1990	21 %	7 %	11 %	10 %	1 300
Admis entre 1991 et 1996	12 %	10 %	18 %	11 %	800

Les immigrants qui sont au pays depuis quelques années seulement sont plus nombreux à connaître le chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps. Par exemple, les hommes admis dans les années 1990 et qui résident à Edmonton ont enregistré des taux de chômage de dix à dix-huit pour cent, suivant leur groupe d'âge, tandis que les femmes ont connu des taux de 11 à 20 pour 100. Sauf les jeunes hommes, les personnes ayant immigré pendant les années 1980 ont accusé un taux de chômage beaucoup plus faible.

Il semble donc assez fréquent pour les immigrants de vivre une ou plusieurs périodes de chômage pendant leurs premières années au Canada, surtout les cinq premières, où ils peuvent ne pas avoir encore trouvé un emploi stable.

Tableau D.5 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité, région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Moins que la 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	Grade universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	15 %	11 %	7 %	7 %	4 %	8 %
Admises avant 1981	8 %	9 %	7 %	7 %	4 %	7 %
Admises entre 1981 et 1990	11 %	11 %	12 %	7 %	8 %	9 %
Admises entre 1991 et 1996	20 %	15 %	13 %	14 %	12 %	14 %
Hommes						
Nés au Canada	18 %	13 %	8 %	7 %	4 %	8 %
Admis avant 1981	13 %	8 %	9 %	7 %	5 %	7 %
Admis entre 1981 et 1990	9 %	13 %	13 %	9 %	5 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	18 %	14 %	9 %	11 %	10 %	11 %

Les tendances que l'on vient de présenter, quant à la façon dont les immigrants s'adaptent à la vie économique, valent pour tous les niveaux de scolarité. Par exemple, les femmes admises pendant les années 1990 et qui sont titulaires d'un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers accusent un taux de chômage de 14 pour 100. Ce taux descend de moitié pour s'établir à sept pour cent chez les immigrantes admises pendant les années 1980. Quant aux immigrants antérieurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires, leur taux de chômage est identique à celui des Canadiens d'origine. Les immigrants antérieurs qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont moins frappés par le chômage que les natifs du Canada possédant les mêmes acquis scolaires.

Le chômage touche les femmes davantage que les hommes pendant leurs cinq premières années au Canada, peu importe leur niveau de scolarité. On note toutefois, d'une façon générale, un très faible écart entre les hommes et les femmes arrivés avant les années 1990.

Les immigrants n'ayant fait que des études primaires semblent mettre moins de temps à s'adapter que ceux qui sont plus scolarisés. On peut en conclure que les immigrants plus instruits ont besoin de temps pour se trouver un emploi stable correspondant à leur niveau de scolarité. Après la période d'adaptation, cependant, les immigrants scolarisés sont généralement moins frappés par le chômage que les moins instruits.

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais des 15 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux de chômage		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	8 %	8 %
Admises avant 1981	3 %	9 %	7 %	7 %
Admises entre 1981 et 1990	8 %	13 %	9 %	9 %
Admises entre 1991 et 1996	13 %	25 %	13 %	14 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	8 %	8 %
Admis avant 1981	1 %	11 %	7 %	7 %
Admis entre 1981 et 1990	5 %	15 %	10 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	9 %	15 %	11 %	11 %

Les nouveaux immigrants qui ne parlent pas l'anglais sont plus susceptibles d'être au chômage que ceux qui connaissent cette langue. L'écart observé entre le taux de chômage des immigrants qui connaissent l'anglais et ceux qui ne le connaissent pas varie de deux à douze pour cent, suivant le sexe et la période d'immigration. On constate cet écart chez les immigrants antérieurs aussi bien que chez les nouveaux. Cela dit, la connaissance de l'anglais n'entraîne pas des écarts importants sur le chapitre du chômage comparativement à ceux qui lui sont attribuables dans le domaine des taux d'activité (voir plus haut). La connaissance de l'anglais détermine beaucoup plus la décision de chercher un emploi que le risque de le perdre, mais elle a aussi un effet marqué sur la possibilité de se retrouver au chômage.

Comme la proportion des immigrants qui ignorent l'anglais n'est pas très forte et que leur taux de chômage n'est que légèrement supérieur, on peut en conclure que l'ignorance de cette langue n'influe pas beaucoup sur le taux de chômage des nouveaux immigrants.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	59 %	77 %	64 %	69 %	159 800
Admises avant 1981	67 %	77 %	61 %	67 %	22 400
Admises entre 1981 et 1990	46 %	71 %	56 %	64 %	10 800
Admises entre 1991 et 1996	40 %	60 %	40 %	52 %	6 200
Hommes					
Nés au Canada	60 %	87 %	77 %	78 %	180 200
Admis avant 1981	65 %	87 %	77 %	80 %	28 100
Admis entre 1981 et 1990	47 %	84 %	75 %	74 %	11 900
Admis entre 1991 et 1996	45 %	75%	55%	64%	6 100

La moitié des femmes d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 (52 pour 100) ont un emploi, de même que presque les deux tiers des hommes (64 pour 100). Chez les immigrants admis pendant les années 1980, ces proportions sont de 64 pour 100 chez les femmes et de 74 pour 100 chez les hommes. Comme on l'a montré dans les pages précédentes, ces écarts tiennent essentiellement aux différences entre les taux d'activité.

Chez les immigrants antérieurs, ces rapports sont même supérieurs à ceux des nouveaux immigrants et ils sont très semblables à ceux des natifs du Canada. Chez les plus jeunes, ils sont même beaucoup plus élevés. C'est donc dire que les immigrants réussissent aussi bien dans le monde du travail que les natifs du Canada au terme d'un séjour de 15 ans.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les immigrants très récents travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants les plus récents.

La proportion des personnes du groupe des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des hommes arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve proportionnellement peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés antérieurement ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux d'emploi à temps partiel.

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	59 %	29 %	30 %	36 %
Admises avant 1981	65 %	28 %	29 %	30 %
Admises entre 1981 et 1990	66 %	27 %	29 %	33 %
Admises entre 1991 et 1994	60 %	32 %	34 %	38 %
Hommes				
Nés au Canada	48 %	7 %	8 %	15 %
Admis avant 1981	46 %	7 %	8 %	10 %
Admis entre 1981 et 1990	59 %	9 %	11 %	17 %
Admis entre 1991 et 1994	53 %	15 %	17 %	22 %

La proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie dans une large mesure selon l'âge et le sexe. Entre la moitié et les deux tiers, environ, des jeunes adultes occupés travaillent à temps partiel, surtout parce que nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Environ trois femmes occupées sur dix âgées de 25 à 64 ans travaillent à temps partiel; cette proportion est d'à peu près neuf pour cent chez les hommes, si l'on exclut ceux dont l'arrivée est la plus récente.

Le travail à temps partiel est aussi répandu chez les immigrants de 25 à 64 ans qui ont été admis dans les années 1980 ou avant que chez les natifs du Canada. Cependant, les immigrants arrivés dans les années 1990 ont plus tendance à travailler à temps partiel que ceux qui se trouvent au pays depuis plus longtemps, cette tendance s'appliquant davantage aux hommes qu'aux femmes. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de templin pour entrer sur le marché du travail.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services, et les industries de transformation

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	25 %	3 %	38 %	21 %	2 %	12 %	128 800
Admises avant 1981	31 %	5 %	30 %	19 %	2 %	13 %	21 100
Admises entre 1981 et 1990	43 %	8 %	20 %	11 %	2 %	15 %	9 400
Admises entre 1991 et 1996	57 %	7 %	11 %	11 %	2 %	12 %	5 100
Hommes							
Nés au Canada	18 %	11 %	11 %	22 %	27 %	11 %	148 800
Admis avant 1981	18 %	10 %	9 %	23 %	25 %	15 %	26 700
Admis entre 1981 et 1990	25 %	13 %	6 %	15 %	25 %	16 %	10 300
Admis entre 1991 et 1996	34 %	14 %	7 %	13 %	18 %	13 %	5 000

Les immigrants occupés travaillent plus souvent que les natifs du Canada dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, surtout s'ils sont arrivés au pays dans les années 1990. Plus de la moitié des femmes occupées et plus du tiers des hommes ayant immigré entre 1991 et 1996 travaillent dans les ventes et services, comparativement au quart des Canadiennes d'origine et à moins du cinquième (18 pour 100) des hommes nés au Canada.

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement peu nombreux dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, secteurs de prédilection des personnes nées au Canada. Par ailleurs, les hommes dont l'arrivée est récente sont sous-représentés dans les métiers et le transport.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants ainsi que leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par leur adaptation à la vie économique ainsi que par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services et, dans une moindre mesure, les industries de transformation que dans les autres secteurs.

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

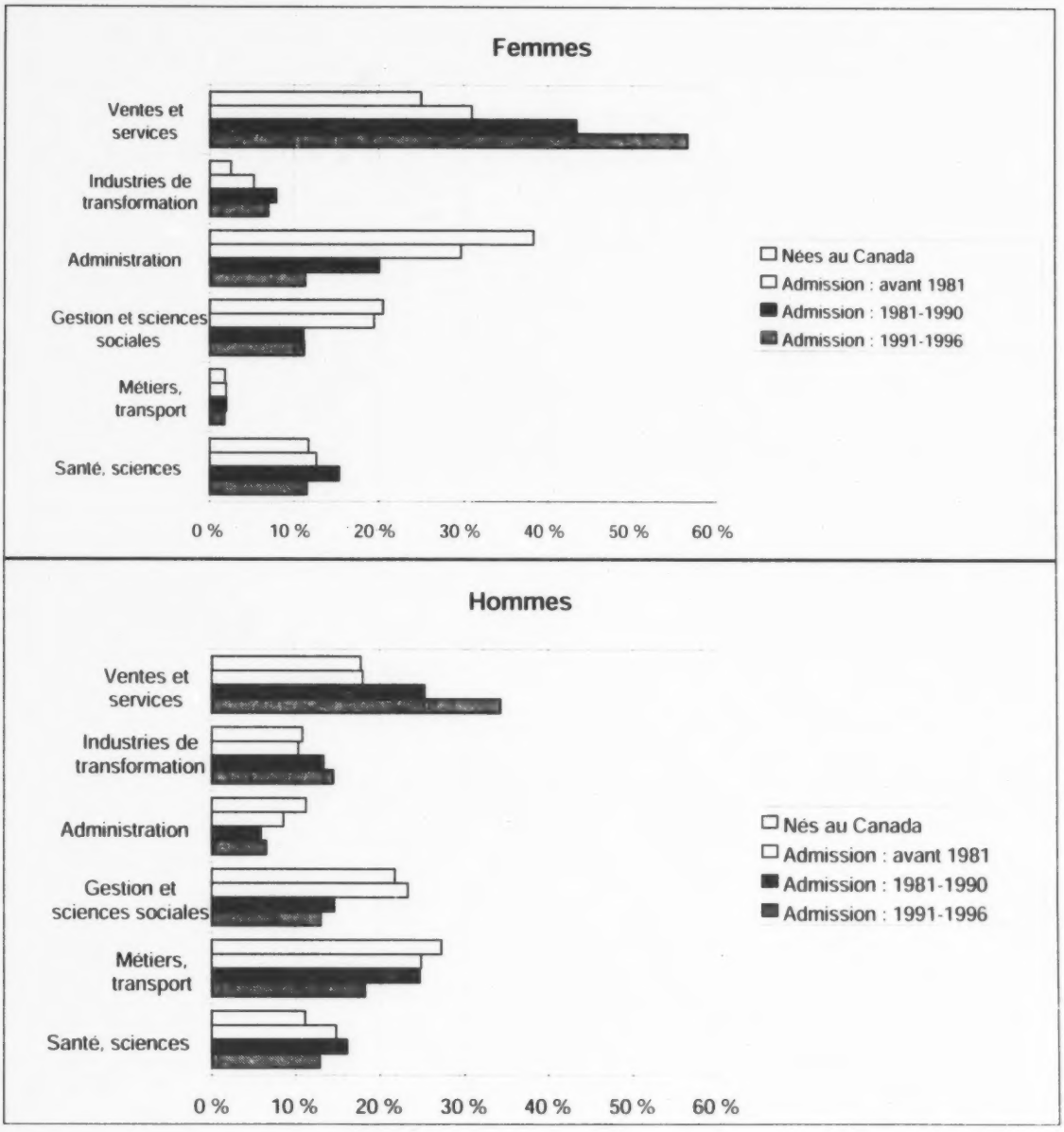

De nombreux immigrants dans le secteur de l'accueil et des autres services

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine d'Edmonton, une proportion plus forte de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans que de natifs du Canada travaillent dans le secteur de l'accueil et des autres services. Il en va de même du secteur manufacturier, mais dans une moindre mesure. Par contre, comparativement aux personnes nées au Canada, ils sont en proportion moins nombreux à occuper un emploi dans la construction et le transport, les services aux entreprises et le secteur public. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Tableau D.10 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	7 %	8 %	16 %	16 %	40 %	13 %
Admises avant 1981	9 %	6 %	15 %	13 %	40 %	17 %
Admises entre 1981 et 1990	11 %	3 %	13 %	11 %	35 %	28 %
Admises entre 1991 et 1996	8 %	2 %	14 %	8 %	29 %	39 %
Hommes						
Nés au Canada	19 %	25 %	19 %	12 %	16 %	8 %
Admis avant 1981	20 %	22 %	15 %	11 %	19 %	12 %
Admis entre 1981 et 1990	23 %	15 %	17 %	11 %	15 %	19 %
Admis entre 1991 et 1996	24 %	9 %	18 %	10 %	12 %	27 %

Les jeunes Canadiens d'origine vivant dans la région d'Edmonton – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se concentrent davantage dans le commerce ainsi que dans l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada âgés de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées dans le tableau D.10). En revanche, le secteur manufacturier, les services aux entreprises et le secteur public emploient chacun une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Ainsi, le secteur de l'accueil et des autres services constitue une source majeure d'emplois autant pour les jeunes natifs du Canada que pour les nouveaux immigrants, mais ces derniers ne sont pas aussi nombreux à occuper des postes dans le commerce de gros et de détail.

Figure D.4 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

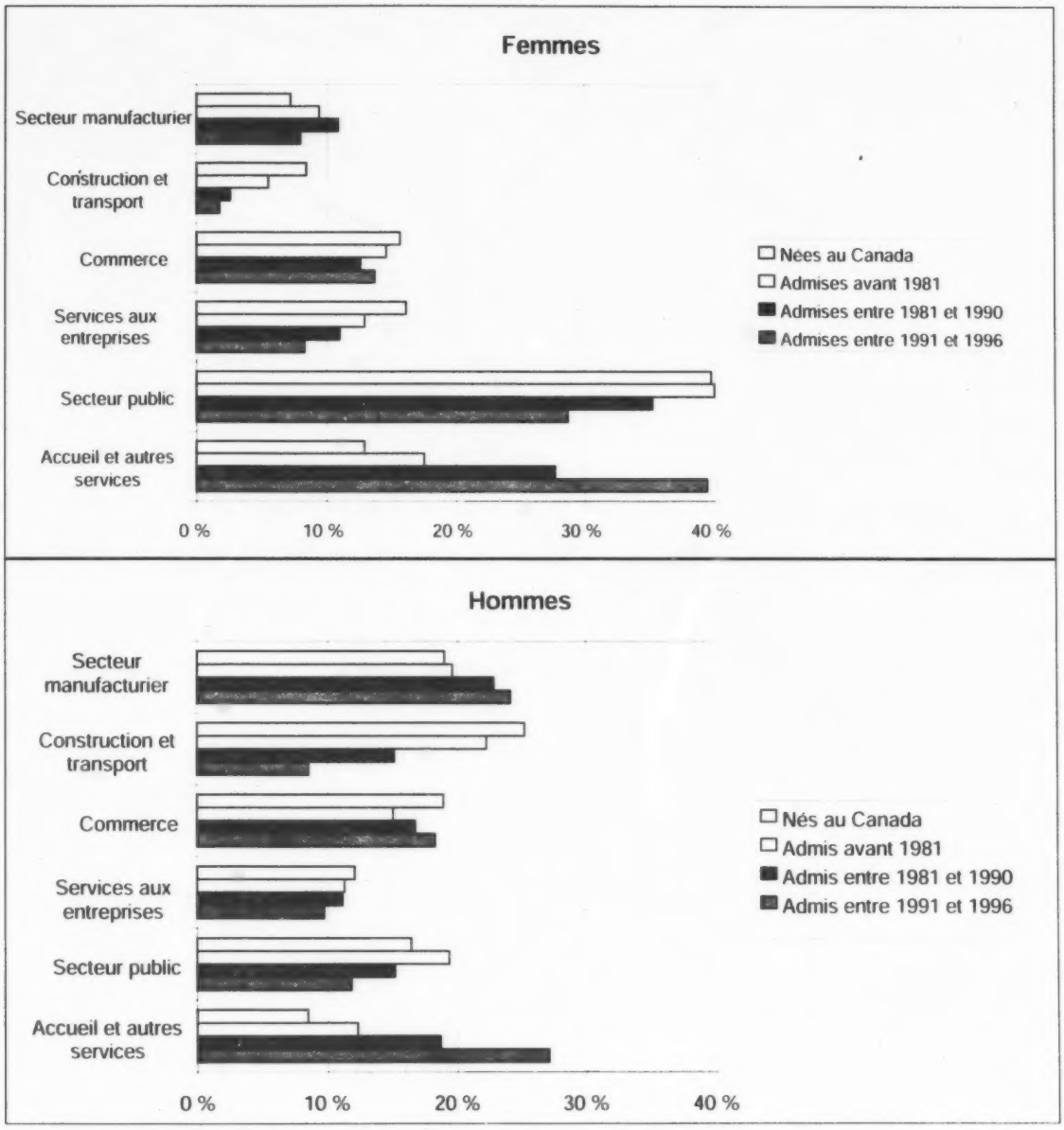

Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.11 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	8 %	39 %	26 %	26 %
Admises avant 1981	12 %	37 %	25 %	26 %
Admises entre 1981 et 1990	20 %	41 %	20 %	19 %
Admises entre 1991 et 1996	27 %	43 %	15 %	16 %
Hommes				
Nés au Canada	8 %	28 %	36 %	28 %
Admis avant 1981	8 %	22 %	37 %	33 %
Admis entre 1981 et 1990	14 %	28 %	35 %	24 %
Admis entre 1991 et 1996	25 %	27 %	26 %	22 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus faible que ceux des natifs du Canada. Vingt-huit pour cent des emplois occupés par des hommes nés au Canada exigent le niveau de compétence le plus élevé, soit des études universitaires; c'est le cas de 22 pour cent des emplois occupés par les immigrants arrivés après 1991. Parmi les femmes, ces proportions sont de 26 pour 100 chez celles qui sont nées au Canada et de 16 pour 100 chez les toutes nouvelles immigrantes. Au-delà de trois fois plus d'immigrants arrivés après 1991 que de natifs du Canada occupent des emplois qui exigent le niveau de compétence le plus faible.

Cependant, les emplois occupés par les immigrants antérieurs exigent un niveau de compétence analogue à ceux des personnes nées au Canada, bien qu'un peu moins élevé chez les femmes. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants se rapproche de celle des personnes nées au Canada à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

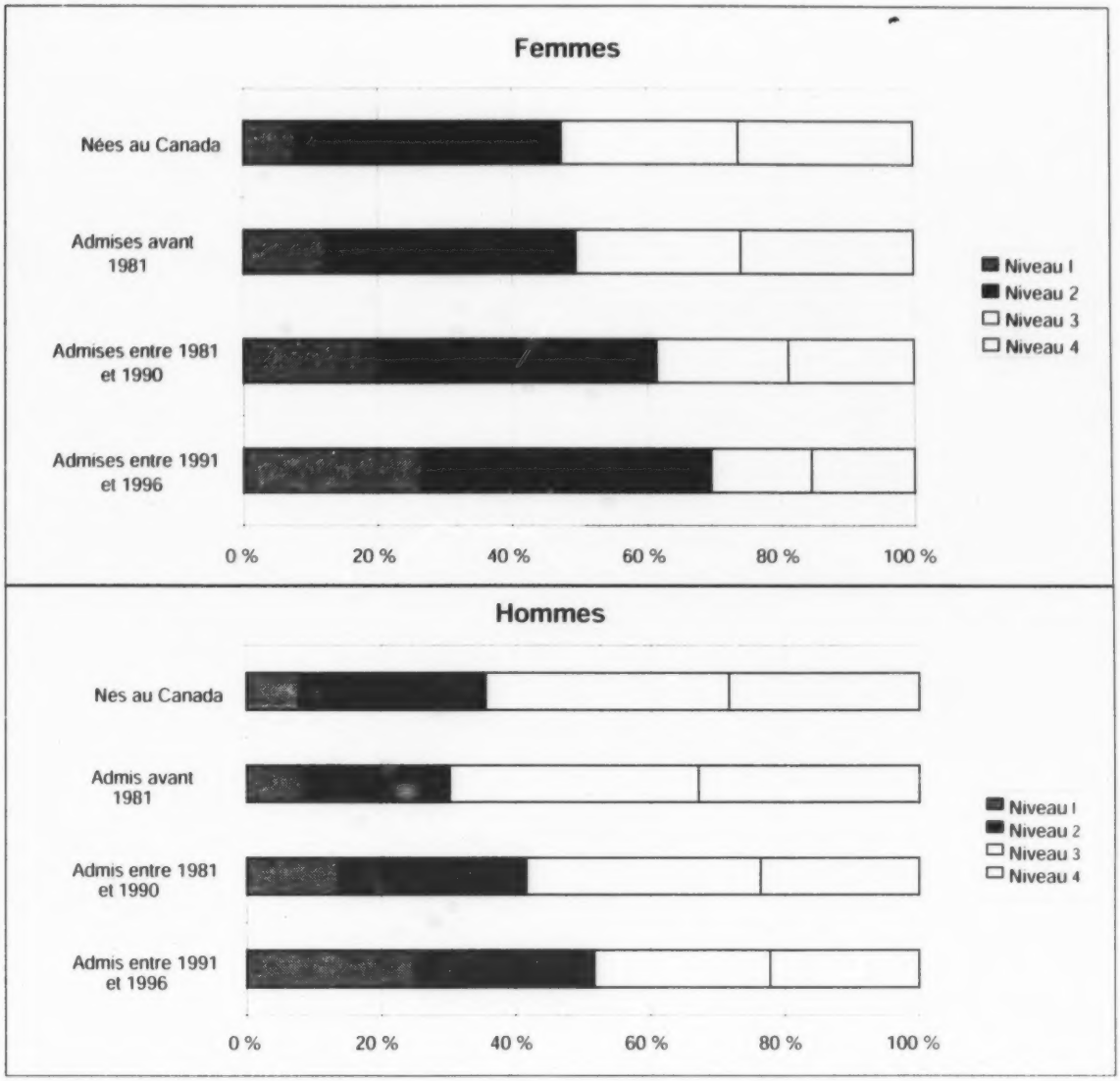

L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les natifs du Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.11.

Tableau D.12 : Niveau de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	2 %	14 %	15 %	69 %
Admises avant 1981	3 %	16 %	17 %	63 %
Admises entre 1981 et 1990	6 %	27 %	20 %	46 %
Admises entre 1991 et 1996	16 %	37 %	12 %	34 %
Hommes				
Nés au Canada	2 %	10 %	15 %	73 %
Admis avant 1981	2 %	8 %	15 %	74 %
Admis entre 1981 et 1990	9 %	13 %	19 %	59 %
Admis entre 1991 et 1996	14 %	21 %	13 %	51 %

Les emplois des nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des Canadiens d'origine. Chez les femmes nées au Canada, les deux tiers des diplômées universitaires occupées ont un emploi exigeant un grade universitaire, mais c'est le cas du tiers seulement des diplômées universitaires occupées qui ont immigré dans les années 1990. Soixante-treize pour cent des hommes nés au Canada titulaires d'un diplôme universitaire occupent un emploi exigeant des études universitaires, contre seulement la moitié (51 pour 100) des tout nouveaux immigrants de sexe masculin titulaires d'un grade universitaire.

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un diplôme universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

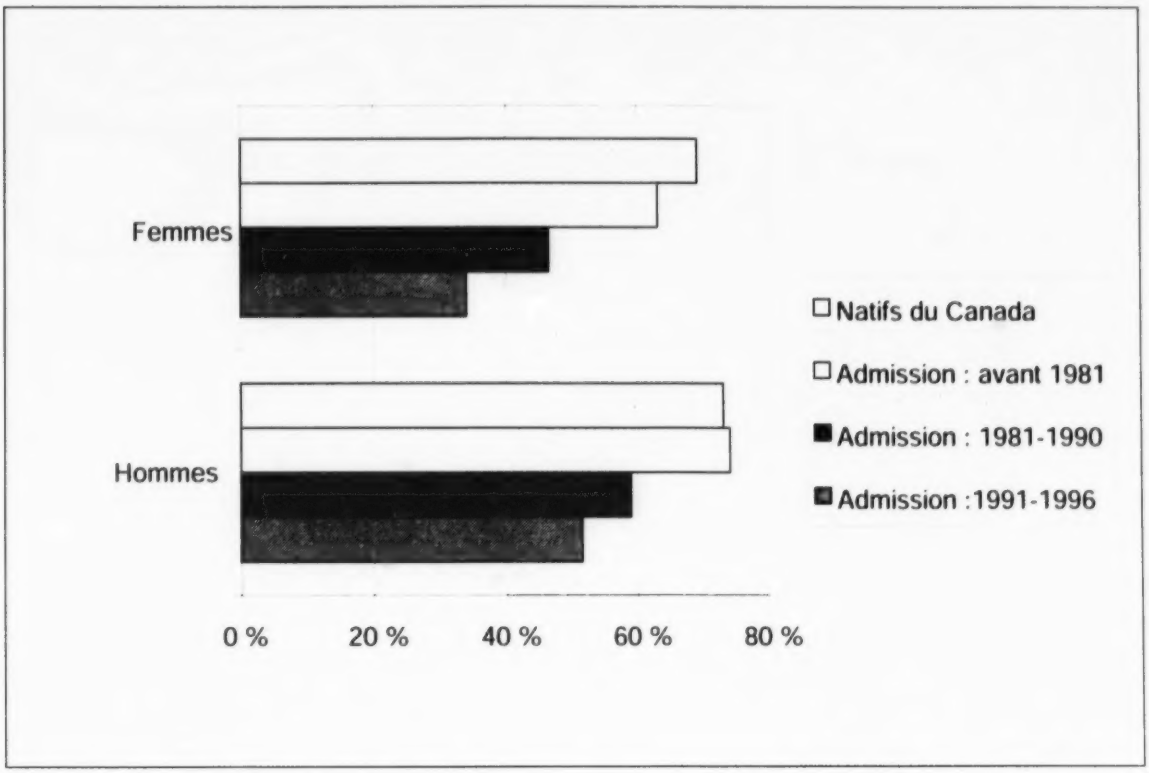

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Sources de revenu liées à l'émigration

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	8 %	70 %	34 %	55 %	259 500
Admises avant 1981	6 %	56 %	41 %	63 %	45 600
Admises entre 1981 et 1990	11 %	66 %	21 %	56 %	18 900
Admises entre 1991 et 1994	15 %	60 %	20 %	58 %	10 400
Hommes					
Nés au Canada	4 %	81 %	30 %	71 %	251 500
Admis avant 1981	1 %	71 %	41 %	81 %	45 600
Admis entre 1981 et 1990	6 %	77 %	20 %	79 %	17 500
Admis entre 1991 et 1994	8 %	71 %	21 %	80 %	8 100

L'emploi est la source de revenu la plus fréquente des personnes nées au Canada. Soixante-dix pour cent des femmes et 81 pour 100 des hommes d'origine canadienne ont enregistré des revenus d'emploi en 1995. On constate qu'un plus fort pourcentage de personnes nées au Canada que d'immigrants ont des revenus d'emploi. Par ailleurs, une faible proportion des immigrants arrivés avant les années 1980 ont des revenus d'emploi, car ces immigrants ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite. Si un faible pourcentage de nouveaux immigrants ont un revenu d'emploi, c'est que leur taux d'activité est plus faible.

Par rapport aux natifs du Canada et aux immigrants antérieurs, une part considérable des nouveaux immigrants sont sans revenu. Cependant, la proportion des immigrants, hommes et femmes, qui se trouvent dans cette situation décroît considérablement à mesure que se prolonge leur séjour au Canada, si bien qu'elle finit par être plus faible que chez les natifs du Canada.

En proportion, les nouveaux immigrants sont moins nombreux que les natifs du Canada et les immigrants antérieurs à bénéficier d'autres revenus de source privée : revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les nouveaux immigrants sont proportionnellement quelque peu plus nombreux que les personnes nées au Canada, surtout les hommes, à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. Si une forte proportion des immigrants arrivés avant 1981 bénéficient de ces transferts, c'est que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement des prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte des personnes ayant un revenu pour calculer le revenu moyen; les personnes n'en ayant pas déclaré ne sont donc pas prises en considération. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	19 700 $	75 %	11 %	14 %
Admises avant 1981	19 800 $	63 %	15 %	22 %
Admises entre 1981 et 1990	15 100 $	78 %	6 %	16 %
Admises entre 1991 et 1994	10 900 $	73 %	11 %	16 %
Hommes				
Nés au Canada	33 200 $	83 %	9 %	8 %
Admis avant 1981	33 900 $	74 %	13 %	13 %
Admis entre 1981 et 1990	23 400 $	85 %	4 %	11 %
Admis entre 1991 et 1994	16 800 $	79 %	7 %	14 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pendant l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens vivant à Edmonton. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à un peu plus de la moitié; celui des immigrants arrivés pendant les années 1980 aux trois quarts environ; et celui des immigrants arrivés avant 1981 est égal. On observe des tendances et des niveaux relatifs à peu près similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant de 55 à 70 pour 100 plus élevé que celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel, comme on l'a montré dans la partie D.

Les nouveaux immigrants et les natifs du Canada tirent environ la même proportion de leur revenu d'un emploi. Par contre, les transferts gouvernementaux forment une part légèrement plus importante du revenu des nouveaux immigrants. Cette particularité ne tient pas au fait que les transferts versés aux nouveaux immigrants sont élevés, mais au fait que le revenu total des nouveaux immigrants est relativement faible. Les autres revenus de source privée représentent une proportion assez faible du revenu des personnes arrivées dans les années 1980, mais un peu moins faible chez celles qui les ont suivies.

Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne générale – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	32 700 $	102 %
Personnes admises avant 1981	34 200 $	107 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	24 600 $	77 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	17 200 $	54 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	32 000 $	100 %

Les salaires et les traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour Edmonton. Comme on l'a indiqué dans la partie précédente, les nouveaux immigrants occupent généralement des emplois exigeant un niveau de compétence moins élevé que les emplois occupés par les Canadiens d'origine; aussi, leur taux de salaire est-il généralement inférieur. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé pendant toute l'année ou non. Or les nouveaux immigrants sont plus rares que les personnes nées au Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables.

Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages
Part des ménages bénéficiant de transferts					
Ménages d'origine canadienne	92 %	88 %	84 %	100 %	89 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	95 %	88 %	86 %	100 %	91 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	87 %	94 %	93 %	99 %	94 %
Immigrants des années 1980	*88 %*	*93 %*	*91 %*	*99 %*	*93 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*N. D.*	*94 %*	*97 %*	*99 %*	*95 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*85 %*	*98 %*	*97 %*	*99 %*	*97 %*
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire					
Ménages d'origine canadienne	2 700 $	3 700 $	4 500 $	15 600 $	5 900 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	2 400 $	4 300 $	5 000 $	16 400 $	8 600 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	3 200 $	4 700 $	5 900 $	12 400 $	5 900 $
Immigrants des années 1980	*3 800 $*	*4 600 $*	*5 900 $*	*13 500 $*	*6 100 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*N. D.*	*4 700 $*	*6 800 $*	*13 600 $*	*6 500 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*3 000 $*	*4 800 $*	*5 000 $*	*5 600 $*	*4 800 $*
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages					
Ménages d'origine canadienne	12 %	6 %	6 %	41 %	10 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	11 %	7 %	7 %	43 %	15 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	16 %	11 %	10 %	28 %	13 %
Immigrants des années 1980	17 %	10 %	10 %	32 %	12 %
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	N. D.	9 %	11 %	24 %	12 %
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	21 %	17 %	14 %	18 %	16 %

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans ou plus ont reçu des prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Toutefois, plus de trois ménages sur quatre sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations versées aux accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants, ou autres programmes.

Chez les 25 à 64 ans, les ménages de nouveaux immigrants ont été proportionnellement plus nombreux que les autres à recevoir un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur arrivée au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre relativement élevé de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert élevés, soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure en fonction de l'âge du ménage. Les ménages comprenant des personnes âgées nées au Canada et les ménages réunissant des personnes âgées admises avant 1981 ont reçu en moyenne une somme d'environ 16 000 $. Les ménages composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu des prestations inférieures en moyenne à celles versées aux ménages comptant des personnes âgées natives du Canada.

Les autres ménages ont obtenu des sommes allant de 2 400 à 6 800 $. Les ménages comptant des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans étaient plus nombreux à bénéficier de transferts gouvernementaux, et ils ont aussi reçu des sommes moyennes légèrement plus élevées que les ménages d'origine canadienne et d'immigrants antérieurs.

Les transferts gouvernementaux forment une part beaucoup plus faible du revenu des ménages de nouveaux immigrants, dans le cas des personnes âgées, mais ils occupent une place un peu plus importante dans le revenu des autres ménages d'immigrants.

Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nees au Canada	8 %	30 %	41 %	16 %	5 %	18 100 $
Admises avant 1981	6 %	26 %	49 %	14 %	5 %	18 800 $
Admises entre 1981 et 1990	11 %	37 %	42 %	8 %	2 %	13 300 $
Admises entre 1991 et 1994	15 %	47 %	34 %	4 %	1 %	9 200 $
Hommes						
Nes au Canada	4 %	20 %	30 %	26 %	20 %	31 800 $
Admis avant 1981	1 %	14 %	39 %	26 %	20 %	33 700 $
Admis entre 1981 et 1990	6 %	27 %	39 %	18 %	9 %	21 900 $
Admis entre 1991 et 1994	8 %	35 %	43 %	10 %	3 %	15 400 $

Chez les immigrants dont l'arrivée est très récente, 62 pour 100 des femmes et 43 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion des immigrants n'ayant déclaré aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ est moindre chez les personnes ayant immigré pendant les années 1980, et encore plus faible parmi les immigrants arrivés avant 1981.

Les nouveaux immigrants et surtout ceux qui sont arrivés très récemment sont sous-représentés dans les tranches de revenu supérieures. Chez les immigrants arrivés pendant les années 1980, la proportion des personnes gagnant 50 000 $ est inférieure à la moitié de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants antérieurs se répartit plus ou moins comme celui des natifs du Canada, même s'il se concentre davantage dans la tranche de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés avant 1981 sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Quoi qu'il en soit, la répartition du revenu chez les immigrants semble avec le temps se rapprocher de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada.

La moitié des ménages de nouveaux immigrants gagnent moins que 40 000 $

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	21 %	25 %	22 %	16 %	16 %	50 100 $
Immigrants antérieurs	19 %	26 %	21 %	15 %	19 %	53 000 $
Nouveaux immigrants	24 %	29 %	23 %	13 %	11 %	44 200 $
Immigrants des années 1980	*31 %*	*28 %*	*18 %*	*10 %*	*12 %*	*42 600 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*14 %*	*25 %*	*23 %*	*16 %*	*22 %*	*60 300 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	*43 %*	*31 %*	*16 %*	*6 %*	*4 %*	*29 700 $*

En 1995, le revenu moyen des ménages de nouveaux immigrants s'élevait à 44 200 $, soit 88 pour 100 du revenu des ménages d'origine canadienne et 84 pour 100 de celui des immigrants antérieurs. Le revenu des ménages comprenant uniquement des immigrants arrivés très récemment équivalait à 59 pour 100 du revenu des ménages d'origine canadienne.

Aussi, les ménages de nouveaux immigrants se retrouvent-ils un peu plus souvent dans les tranches de revenu inférieures que les ménages d'origine canadienne. Environ la moitié de ces ménages ont des revenus de moins de 40 000 $, alors que cette proportion est de 46 pour 100 chez les ménages d'origine canadienne et de 45 pour 100 chez les ménages d'immigrants antérieurs. Le quart (24 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu inférieur à 20 000 $, par rapport à 21 pour 100 des ménages d'origine canadienne. Lorsque l'on considère les revenus supérieurs à 80 000 $, cette tendance se trouve renversée.

Une forte proportion des nouveaux immigrants ont un faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Edmonton, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 50 910 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 18 760 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-neuf pour cent des femmes et quarante-quatre pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-huit pour cent des femmes et seize pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils vivent aussi plus souvent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans la tranche inférieure des revenus décroît avec la durée du séjour au Canada.

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane varie selon l'âge. Chez les natifs du Canada et les immigrants arrivés avant 1981, cette proportion est la plus élevée parmi les personnes âgées. Toutefois, chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente, ce sont les jeunes qui se retrouvent plus fréquemment dans cette situation. Les personnes arrivées pendant les années 1980 occupent une position intermédiaire.

Dans tous les groupes d'âge, sauf chez les personnes âgées, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est beaucoup plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. La situation des personnes âgées est probablement attribuable aux programmes de soutien du revenu qui leur sont offerts ainsi qu'au fait que les personnes âgées ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

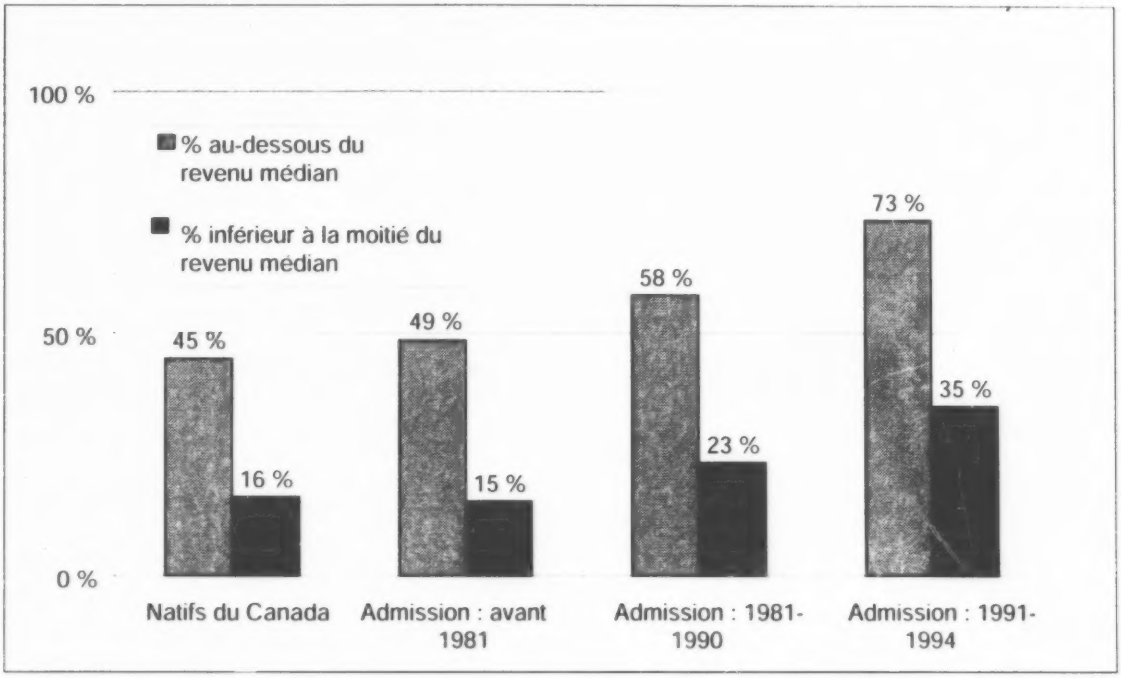

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nees au Canada	49 %	51 %	42 %	65 %	47 %
Admises avant 1981	S. O.	49 %	45 %	69 %	51 %
Admises entre 1981 et 1990	70 %	60 %	57 %	60 %	59 %
Admises entre 1991 et 1994	81 %	73 %	73 %	61 %	73 %
Hommes					
Nes au Canada	49 %	44 %	37 %	62 %	43 %
Admis avant 1981	S. O.	47 %	39 %	68 %	46 %
Admis entre 1981 et 1990	62 %	57 %	56 %	60 %	57 %
Admis entre 1991 et 1994	81 %	73 %	72 %	66 %	74 %

Tableau E.8 : Personnes vivant dans les familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine d'Edmonton, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	20 %	24 %	15 %	13 %	17 %
Admises avant 1981	S. O.	22 %	16 %	14 %	16 %
Admises entre 1981 et 1990	32 %	25 %	23 %	22 %	24 %
Admises entre 1991 et 1994	37 %	40 %	33 %	30 %	35 %
Hommes					
Nés au Canada	19 %	19 %	11 %	17 %	15 %
Admis avant 1981	S. O.	19 %	13 %	20 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	32 %	25 %	20 %	28 %	23 %
Admis entre 1991 et 1994	41 %	41 %	32 %	29 %	35 %

Plus du tiers des tout nouveaux immigrants (35 pour 100) ont un faible revenu. Chez les personnes âgées admises entre 1991 et 1994, 30 pour 100 des femmes et 29 pour 100 des hommes sont dans cette situation. Ces proportions sont d'environ 15 pour cent plus élevées que chez les natifs du Canada; on constate par ailleurs des écarts analogues ou plus grands dans les autres groupes d'âge. Abstraction faite des personnes âgées, parmi les immigrants arrivés le plus récemment, la proportion de ceux dont le revenu est inférieur à la moitié de la médiane globale va du tiers à 41 pour 100, suivant l'âge. Cette proportion descend chez les immigrants admis pendant les années 1980, puisqu'elle va de 20 à 32 pour 100.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de menages
Ménages					
D'origine canadienne	65 %	27 %	5 %	4 %	232 100
Immigrants antérieurs	63 %	28 %	5 %	4 %	57 600
Nouveaux immigrants	26 %	35 %	15 %	24 %	29 200
Immigrants des années 1980	*31 %*	*37 %*	*14 %*	*18 %*	*17 000*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*22 %*	*33 %*	*16 %*	*30 %*	*6 200*
Immigrants des années 1990 seulement	*20 %*	*29 %*	*15 %*	*36 %*	*6 000*

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable bien inférieure à la moyenne pour la région d'Edmonton. Vingt-quatre pour cent des ménages de nouveaux immigrants logent à l'étroit (c.-à-d. que le nombre des pièces est inférieur au nombre des personnes vivant dans le logement). Ce phénomène est le plus fréquent dans les ménages constitués uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente (36 pour 100). Il est cependant très rare dans les ménages formés de natifs du Canada et d'immigrants arrivés avant 1981 (quatre pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	78 %	18 %	2 %	2 %	171 700
	Immigrants antérieurs	79 %	18 %	1 %	2 %	40 800
	Nouveaux immigrants	43 %	34 %	8 %	16 %	15 200
	Immigrants des années 80	*50 %*	*32 %*	*6 %*	*11 %*	*8 600*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*37 %*	*38 %*	*8 %*	*17 %*	*3 000*
	Immigrants des années 90 seulement	*30 %*	*34 %*	*10 %*	*26 %*	*3 600*
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	29 %	54 %	11 %	6 %	54 500
	Immigrants antérieurs	28 %	55 %	10 %	7 %	14 900
	Nouveaux immigrants	11 %	43 %	21 %	25 %	10 500
	Immigrants des années 80	*13 %*	*48 %*	*20 %*	*19 %*	*6 700*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*11 %*	*41 %*	*20 %*	*28 %*	*1 900*
	Immigrants des années 90 seulement	*6 %*	*27 %*	*22 %*	*45 %*	*1 900*
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	7 %	37 %	31 %	25 %	5 800
	Immigrants antérieurs	5 %	37 %	34 %	24 %	2 000
	Nouveaux immigrants	2 %	15 %	27 %	56 %	3 500
	Immigrants des années 80	*2 %*	*22 %*	*29 %*	*47 %*	*1 700*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*2 %*	*11 %*	*27 %*	*60 %*	*1 300*
	Immigrants des années 90 seulement	*0 %*	*7 %*	*22 %*	*71 %*	*500*

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne (voir tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des natifs du Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et logent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Le tiers des ménages assument des coûts de logement élevés par rapport à leur revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine d'Edmonton, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	77 %	14 %	10 %
Immigrants antérieurs	80 %	13 %	7 %
Nouveaux immigrants	68 %	17 %	14 %
Immigrants des années 1980	*71 %*	*16 %*	*13 %*
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	*76 %*	*16 %*	*8 %*
Immigrants des années 1991-1994 seulement	*54 %*	*22 %*	*24 %*
Total des ménages	76 %	14 %	10 %

Près de la moitié des ménages (46 pour 100) constitués exclusivement d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis cinq ans ou moins ont consacré au-delà de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Le quart de ces ménages (24 pour 100) ont affecté à leur logement plus de la moitié de leur revenu. Par contre, le logement a absorbé plus de 30 pour 100 du revenu du quart seulement (24 pour 100) des ménages d'origine canadienne.

On considère que des coûts de logement représentant plus de 30 pour 100 du revenu constituent un fardeau; les ménages qui doivent assumer de pareils coûts ont généralement un faible revenu. Comme beaucoup des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu peu élevé, ils tentent de réduire leurs coûts d'hébergement en logeant à l'étroit et en formant des ménages de taille considérable. Toutefois, ces mesures ne suffisent souvent pas à faire descendre les coûts de logement au-dessous de 30 pour 100 du revenu.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	22 %	50 %	28 %
Immigrants antérieurs	21 %	49 %	30 %
Nouveaux immigrants	14 %	50 %	36 %
Immigrants des années 1980	*15 %*	*49 %*	*36 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*15 %*	*47 %*	*38 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*11 %*	*56 %*	*33 %*
Total des ménages	21 %	50 %	29 %

Les logements dans lesquels vivent les ménages d'immigrants arrivés après 1980 sont de construction plus récente que les maisons des Canadiens d'origine, et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible. Il semble donc que les immigrants n'optent généralement pas pour des logements de qualité inférieure même si leurs coûts posent manifestement un problème à bon nombre d'entre eux.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine d'Edmonton, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	66 %	28 %	7 %
Immigrants antérieurs	69 %	25 %	6 %
Nouveaux immigrants	71 %	24 %	5 %
Immigrants des années 1980	*70 %*	*25 %*	*5 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*70 %*	*24 %*	*6 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*75 %*	*21 %*	*4 %*
Total des ménages	67 %	27 %	6 %

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine d'Edmonton, 1996

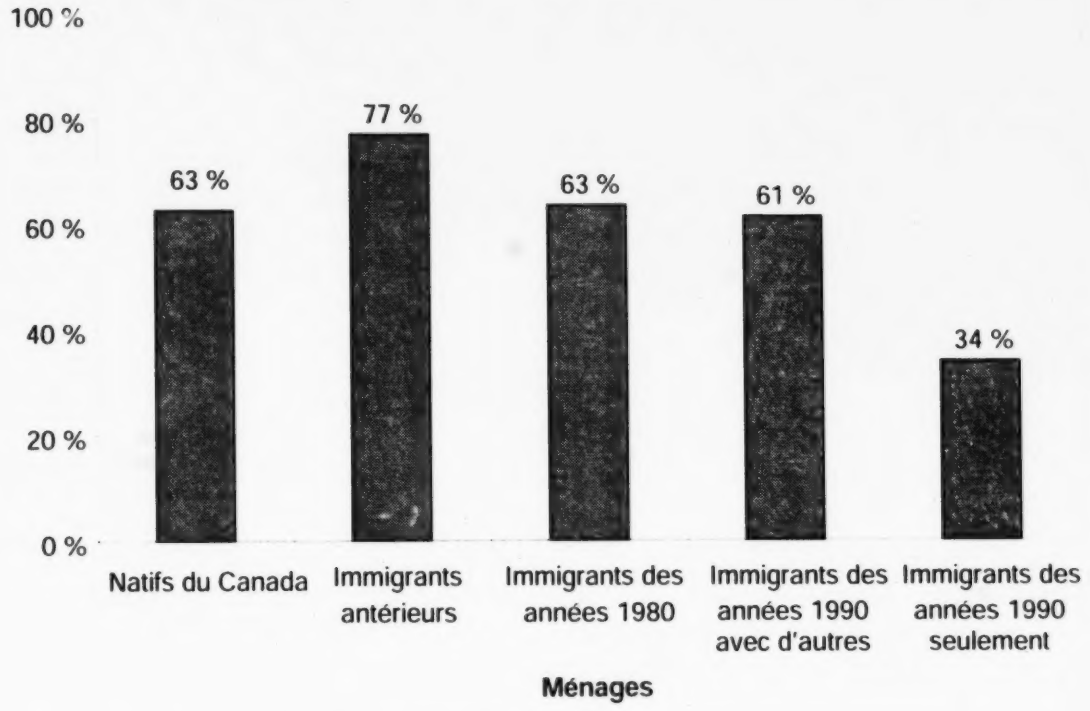

Le tiers (34 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants arrivés entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, par rapport à près des deux tiers (63 pour 100) des ménages d'origine canadienne et à plus des trois quarts (77 pour 100) des ménages formés d'immigrants arrivés avant 1981. Le taux d'accession à la propriété des ménages réunissant des immigrants très récents et d'autres personnes est de 61 pour 100, alors que celui des ménages d'immigrants arrivés dans les années 1980 est de 63 pour 100, soit le même que chez les natifs du Canada.

Les immigrants arrivés avant 1981 affichent un taux d'accession à la propriété nettement supérieur à celui des natifs du Canada. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé de ces immigrants, mais elle peut aussi être due à des choix différents. Elle autorise par ailleurs à penser que la fréquence élevée de la location constatée chez les ménages réunissant uniquement des nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui s'inscrit dans le processus d'adaptation.